38e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 9 17 MARS 1921

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Parait à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète . . . . 18 fr.	ÉTRANGER	Édition complète . . . . 20 fr. 50
	Édition partielle . . . . 12 fr.		Édition partielle . . . . 14 fr. 50

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. DEBROAS, 48, rue de Clichy, Paris 9e

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Chronique philosophique. — *Autour de S. Thomas.* — Travaux d'ensemble : Truc, 129 ; Durantel, 131 ; Gilson, 135 ; Simon, 136 ; Grabmann et Mandonnet, 136 ; Pègues et Sertillanges, 138 ; Compagnion, 138. — Monographie : R. Joly, 139. — Manuels : Maritain, 139 ; Lahr, 140. — Une Bibliothèque thomiste, 140.

Questions de science ecclésiastique. — Un prêtre peut-il biner en semaine pour dire une messe demandée à jour fixe ? 140. — Les feuilles de pouvoirs des vicaires ou aumôniers ont-elles encore leur raison d'être, puisqu'il n'y a plus d'*approbation* pour les confessions ? 141. — Peut-on admettre aux sacrements une catholique qui a épousé un protestant devant le seul ministre protestant ? 141. — Peut-on garder un dentier complet pour dire la messe ? 141. — Les jours d'abstinence, peut-on manger des tartines de graisse ? 142.

Liturgie. — Consultations diverses, 142.

PRÉDICATION

Retraite de Communion solennelle. — *Ouverture :* Qu'est-ce que la Communion solennelle ? 113. — PREMIER JOUR. *Matin :* Dieu, notre Maître, 116. *Conférence :* Le secret des bonnes retraites, 118. *Soir :* La mort et le jugement, 120. — DEUXIÈME JOUR. *Matin :* Le péché, 122. *Conférence :* Le secret des bonnes confessions, 125. *Soir :* La conversion, 127.

PETIT COURRIER

Q. — Dire ce que vous connaissez de mieux comme ouvrage traitant théologiquement de la dévotion au Sacré-Cœur.

R. — Voir ce que nous avons dit l'an dernier du très complet vol. de M. Garriguet, *Le Sacré-Cœur,* 15 f., Paris, Bloud.

Q. — Où pourrait-on se procurer des petits linges ayant touché au chef des saints Rois Mages et qu'on dit efficaces contre les maux de tête ?

R. — S'adresser à la sacristie de la cathédrale de Cologne.

Q. — 1° Les ouvrages de Jules Pravieux sont-ils encore dans le commerce ?
2° La *Vie* de Jeanne de Cambry, par le P. Saintrain, existe-t-elle encore ?
3° Quels ouvrages pourrait-on consulter sur la vie des *reclus* au moyen âge ?

R. — Ad I. Edités tous chez Plon (sauf un chez Lethielleux). Il est bien possible que l'un ou l'autre soient épuisés, pas tous certainement (nous en avons encore annoncé un en 1920).

Ad II. Avant la guerre, on la trouvait pour 1 f. 75 chez Casterman (Paris, 66, rue Bonaparte ; et Tournai, 28, rue des Sœurs Noires) ; aujourd'hui, nous ne savons ; écrivez-y. (Sur cette *Vie*, voir *Ami* 1912, p. 412).

Ad III. Sur la recluserie (cf. *Ami*, ibid.), voir d'excellentes pages dans la nouvelle *Vie de sainte Colette* qui vient d'être publiée par E. Ste-Marie-Perrin, in-12, 7 f. 50, Plon, où l'on signale comme « une étude très curieuse sur la vie des reclus » le livre de Marcellin Boudet, *La recluserie du pont Ste-Christine à St-Flour* (que vous pouvez demander d'occasion à la libr. Aug. Picard, Paris, 82, rue Bonaparte).

Q. — Où puiser pour faire des conférences sur la patrie à des ouvriers révolutionnaires ?

R. — Villefranche, *La Patrie ;* — Mgr Julien, *Civisme et catholicisme;* — P. Plus, S. J., *L'idée de Patrie,* — opuscules à 1 f. l'un, Paris, Bloud.

Q. — Où pourrais-je avoir la Vie de S. Donat, de S. Zéphirin, et de S. Edmond archevêque de Cantorbéry ?

R. — Il n'y a pas moins de trente-neuf saints Donat. — Le plus connu dans notre région est l'évêque de Besançon, † 660, fêté le 7 août. Vie

dans les *Acta Sanctorum* à cette date, t. II d'août, p. 197-200 ; au t. I, p. 186-235, de la *Vie des Saints de Franche-Comté,* 4 vol. in-8, Besançon 1856 ; et 3 col. au nº 546 de la collection de la Bonne Presse. — Un autre, martyr romain, fêté le 30 juin, est invoqué contre la foudre : lire la translation de ses reliques à Eifel dans les *Acta Ss.,* t. VII de juin, p. 527-529.

Pas de monographie sur S. Zéphirin. Vous pourriez chercher d'occasion Mgr Cruice, *Histoire de l'Eglise de Rome sous les pontificats de S. Victor, Zéphirin et Calliste,* in-8, parue chez Didot en 1856.

Sur S. Edmond de C., trois Vies en anglais ont paru à Londres : l'une de Wallace, O. S. B., en 1892 ; une autre de Paravicini en 1898 *(Ami* 1899, p. 211) ; et la 3e de Ward en 1903. Il mérite d'avoir en français autre chose que les trop vieilles et introuvables biographies de Massé (1858) et de Jaspar (1872).

Q. — 1° Avant la guerre, il existait à Paris une Librairie des Catéchismes. Existe-t-elle encore ?
2° Où trouver un bon exemplaire du *Liber status animarum ?*

R. — Ad I. Oui, 9, rue Cassette, et 10, rue de Mézières.

Ad II. A la librairie Bahon-Rault, à Rennes ; — à l'Imprimerie des Orphelins, à Calais ; — chez René Giard, à Lille, 2, rue Royale ; — à l'Œuvre des Campagnes, 2, rue de la Planche, Paris 7e.

Q. — L'*Ami* voudrait-il dire ce qu'il sait de S. Adolphe, dont la fête est indiquée le 11 février ?

R. — D'abord chanoine de Cologne, puis Cistercien, mourut évêque d'Osnabrück en 1224 ; je n'en connais pas d'autre *Vie* que ce que disent les *Acta Sanctorum* au t. II de février, p. 571 et 572.

Q. — Vous me rendriez grand service si vous pouviez m'indiquer une revue ou des recueils contenant des chants de fête, saynètes, monologues pour petites filles (6 à 14 ans) d'école libre. Il s'agit surtout de programmes pour fête du curé et pour distributions de prix.

R. — *Vade-mecum des écoles et patronages,* par l'abbé Duranthon, in-8 (1913), 3 f. 50, Avignon, Aubanel ; — et voyez les catalogues Haton, 59, boulev. Raspail, Paris 6e ; Lesot, 10, rue de l'Eperon, Paris 6e ; Jeandé, 74, rue de Rennes, Paris 6e ; *Vie au Patronage,* 2, villa St-Georges, à Antony (Seine).

Q. — L'*Ami* pourrait-il me renseigner un ouvrage sérieux, scientifique et chrétien, traitant de l'hypnotisme et magnétisme ?

R. — En français, *Le Merveilleux spirite,* par Lucien Roure, in-8 de 400 p., Paris, Beauchesne ; — en italien, A. Gemelli, *Religione e Scienza,* à la Societa Editrice, Milan.

Q. — Quel ouvrage pourrais-je conseiller à une veuve de guerre, très éprouvée par la perte de son mari et qui est amenée à douter par moments de la vie future ?

R. — Garriguet, *Nos morts,* 6 f., Paris, Bloud ; — Rouzic, *Le Purgatoire,* 5 f. 25, Téqui ; — F. Klein, *Les douleurs qui espèrent,* 6 f., Perrin.

Q. — Je voudrais une *Vie* de sainte Foy d'Agen, patronne de ma paroisse.

R. — Sainte Foy d'Agen est la même que Ste Foy de Conques, au diocèse de Rodez ; fête le 20 octobre. — Petite *Vie* au nº 452 de la collection de la Bonne Presse. — J. Cayla, *Histoire méditée de sainte Foy,* in-8 de 264 p., chez Lacaze, Agen 1892 ; — Servières, *Histoire de Ste Foy,* in-12, chez E. Carrère, à Rodez, 1879 et 1896 ; — enfin la monumentale *Sainte Foy, Vierge et Martyre,* de Bouillet et Servières, in-4º de 800 p., avec plus de 230 grav., parue en 1900 chez le même éditeur *(Ami* 1900, p. 1019).

Q. — 1° Où trouverai-je une réfutation quelconque de la légende de la Papesse Jeanne ?
2° Dans ma paroisse on vénère sainte *Friole* qui me paraît être l'Assomption. Suis-je dans le vrai ?

R. — Ad I. Voyez les 17 col. de M. Verret au fascicule X du *Dictionnaire apologétique* de d'Alès. L'éditeur ne vend pas de fasc. isolés ; mais vous pourrez avoir celui-là en location (de même que tous autres ouvrages pour Conférences) à la Bibliothèque Centrale d'Etude, dirigée par le P. Piolet, 13, rue de Miromesnil, Paris 8e.

Ad II. J'ignore complètement.

Probations religieuses, par M. Maucourant, curé-doyen de Varzy (Nièvre). — Opuscules in-18. — Lyon, Vitte.

On vient de réimprimer quelques-unes des *Probations* de M. Maucourant ; et les autres ne tarderont pas, nous espérons. On ne réimprime aujourd'hui que les auteurs assurés d'un écoulement exceptionnel ; et c'est le cas pour M. Maucourant, comme on va le voir par le chiffre des exemplaires vendus avant la guerre : **La Vie d'intimité avec le Bon Sauveur,** *édition pour personnes du monde,* 70e mille, et *édition pour âmes religieuses,* 89e mille, chacune en 1 vol. de 208 p., à 1 f. 50 ; — **Probation religieuse sur l'humilité,** 38e mille, 154 p., 2 f. ; — **Probation religieuse sur l'obéissance,** 30e mille, 180 p., 2 f. Les âmes pieuses se sont précipitées sur ces opuscules quand ils ont paru pour la première fois, il y a vingt-cinq ans. Elles y ont trouvé des thèmes féconds d'oraison et d'examen ; elles seront heureuses de continuer à y recourir.

Vie de la Sainte Vierge, par l'abbé de Cazalès, *d'après les Révélations d'Anne-Catherine Emmerich.* — In-12 de 420 p., 5 f. — Paris, Téqui.

C'est une douzième édition. Encore un livre qu'on ne laisse jamais sans le réimprimer. En tête, une vie de Catherine. Sur la sainteté personnelle de cette religieuse, tout le monde est d'accord. On n'en peut dire autant du secrétaire qui s'est imposé à elle (elle ne savait ni lire ni écrire) : nous avons traité cette question autrefois. Mais ces Révélations ont été présentées au grand public par des personnages d'une autorité indiscutable ; et elles ont été source d'édification. Et les découvertes faites à Ephèse leur ont apporté un beau *confirmatur.*

Le Pharmacien chez soi, par un ami des malades. — In-12 de 770 p., 8 f. — Paris, Lethielleux.

Une vraie Somme de médecine domestique : près de 800 pages, et d'une typographie extrêmement serrée. On trouvera ici, d'abord l'indication des remèdes, puis la manière de les préparer soi-même, puis la manière de s'en servir utilement. Aucun terme technique qui ne soit expliqué. Ce n'est pas un traité pour professionnels ; c'est un recueil pratique pour tout le monde. On a suivi l'ordre alphabétique. Deux répertoires, alphabétiques aussi, 1° des maladies mentionnées dans l'ouvrage, et 2° des remèdes qui leur sont applicables.

En vente à nos bureaux : **Pour votre Confession,** ***Examen de conscience à l'usage des enfants, suivi d'un Chemin de Croix,*** 48 pages in-32, franco 0 f. 25 (les dix, franco 2 f. 15 ; les 50, 9.90 ; le cent, 19.55).

38e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 9 17 MARS 1921

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Chronique philosophique

Autour de S. Thomas

SOMMAIRE. — I. Travaux d'ensemble. — 1. M. Truc, l'Université de France et la philosophie scolastique. — 2. S. Thomas étudié et jugé par M. Durantel. — 3. Influence du Néoplatonisme sur la scolastique d'après M. Gilson. — 4. M. Gilson et le Thomisme. — 5. Un lexique de la philosophie scolastique : M. Simon. — 6. M. Grabmann. Ce qui manque encore aux savants pour bien connaître S. Thomas et ses doctrines. Comment le commentateur de la *Somme* doit utiliser les autres œuvres de S. Thomas. — 7. La philosophie morale de S. Thomas : RR. PP. Pègues et Sertillanges. — 8. S. Thomas serait-il le père du modernisme ? M. Compagnion.
II. Monographie. — M. Joly : la démonstration de l'existence de Dieu par la 4a *via*.
III. Manuels. — M. Maritain. — Le P. Lahr.
IV. Une *Bibliothèque thomiste*.

I. — TRAVAUX D'ENSEMBLE

1. Les rares auteurs non catholiques qui traitent de la philosophie scolastique nous ont accoutumés à une telle incompréhension de ses doctrines et à des jugements si peu équitables, que nous avons ouvert sans enthousiasme la brochure de M. G. Truc [1]. Un hasard malheureux ayant tout d'abord fixé nos yeux sur la p. 40, où l'Encyclique *Pascendi* est datée du 4 août 1879, il ne fallut rien moins que la conscience du devoir professionnel pour nous décider à ne pas écarter cette brochure sans examen. Notre fidélité au devoir fut cette fois récompensée. Et ceci montre qu'il ne faut jamais céder à un préjugé, même s'il est fondé sur des expériences répétées et confirmé par un *lapsus calami*.

Car le livre de M. Truc offre un vif intérêt.

L'auteur n'est pas des nôtres. Il ne croit pas en Dieu. Il n'adore pas Jésus-Christ. Il n'admet pas la révélation surnaturelle dont l'Eglise est l'interprète infaillible. Et c'est cela qui fait l'intérêt de son livre. Car s'il loue la philosophie scolastique et s'il dit quelques dures vérités à la philosophie moderne, son attitude ne s'explique point par sa foi religieuse, comme on aime à nous le répéter, à nous croyants. Son témoignage ne peut donc être suspect à nos adversaires, et à ce titre il nous est précieux.

C'est en effet le procès de la « philosophie moderne » qui est institué dans ces pages ; les griefs relevés sont tels que nos maîtres catholiques les plus sûrs ne formulent pas de jugements plus sévères. Voici, par exemple, comment sont appréciés Spinoza, Kant, Hegel, Renan :

« Spinoza, si grand qu'il soit, n'empêche pas l'immanentisme panthéiste de porter ses fruits et de marquer une régression par rapport à une doctrine (la doctrine scolastique) qui par avance l'avait jugé. » (P. 137).

« Les grands penseurs d'outre-Rhin, Kant, Hegel, Schopenhauer, tout en parvenant dans la pensée à d'émouvantes profondeurs, reproduisent des erreurs anciennes et soulèvent des objections réfutées dès longtemps par les maîtres de l'Ecole. S. Thomas opère, à propos de la preuve ontologique, une mise au point autrement exacte que la critique spécieuse de Kant. Et si celui-ci s'efforce de discréditer, de façon plus ou moins explicite, la théorie des formes intellectuelles, il faut distinguer ; son argumentation porte, en effet, contre le réalisme exagéré..., elle ne vaut pas contre la modération thomiste. Aux principes nécessaires de la scolastique officielle... elle oppose la réalité nouménale, un autre nécessaire aussi peu explicable, et, cette fois, purement verbal. Où donc est le progrès, à part une avance notable dans l'analyse ou le détail, et le génie dépensé ? Et ne faut-il pas l'ignorance d'un temps qui croit tout savoir pour qu'on néglige de corriger la morale kantienne par la rectification qu'apporte S. Thomas, quatre siècles avant qu'il ne soit devenu populaire, au système des jugements dits « pratiques » et à une théologie dérivée de l'idée du devoir ? Si grand que soit Kant, il lui a manqué de se souvenir » (disons : de savoir : Kant *ignorait* complètement le thomisme) « que la scolastique aussi comportait une critique de la connaissance. Hegel à son tour oublie que le moyen âge connut, pour les condamner, les diverses faces du Panthéisme, et cela lui vaut peut-être de s'arrêter à la variété la plus vulnérable de cette doctrine...

« ... Ainsi se propagea jusqu'à nous cette idée du *fieri* que Renan devait habiller de magnifiques termes et qui consiste surtout à nier le principe de perfection d'où partait la philosophie ancienne. Tout ordre, même immanent, même donné, même perpétuel, veut un plan qui d'abord s'impose aux choses qui *se font*, et que ces choses *se faisant* ne sauraient construire sans absurdité, puisque, au contraire, elles *se font* selon lui... D'avoir contredit à cette nécessité logique élémentaire et que la scolastique lui eût si bien rappelée, le monde moderne porte la peine ; et de là viennent les enfantillages où il a traîné dès qu'il a fait semblant de s'élever à quelque philosophie. » (P. 127-130).

C'est qu'en effet la scolastique « s'affirme l'héritière d'un patrimoine qu'elle a su faire fructifier...

« Et l'on s'explique maintenant que lorsque la Réforme au XVIe siècle a instauré le pur individualisme, la religion n'ait pas été seule atteinte. On a dit non à l'autorité dogmatique, et à la discipline et aux trésors du passé. On a tout daté de soi. On a imposé à l'esprit d'oublier le travail des siècles, de recommencer sur de nouveaux frais. Que de choses s'éclairent ! Pensez à

[1] *Le retour à la Scolastique*, par Gonzague Truc. In-16 de XVI-163 p., 2 f. 50. Paris, La Renaissance du Livre, 1919.

Locke, à Leibnitz, et qu'ils furent des frères séparés, pensez au juif Spinoza et à l'Allemagne protestante. Et ne vous étonnez plus de voir revenir de vieilles erreurs. Au fond, l'œuvre du monde moderne a consisté en ceci : à dresser un esprit issu de l'âpre génie des peuples envahisseurs contre la domination intellectuelle des peuples méditerranéens ; à reprendre, sous des formes plus ou moins nouvelles, des systèmes déjà réfutés ; avec une merveilleuse aptitude à l'expérience et à l'industrie, à méconnaître complètement les méthodes et le sens de la philosophie. » (P. 157-158).

Le monde moderne s'est ainsi « laborieusement acheminé vers l'ignorance. Il a compromis le gain de longs siècles de méditation. Il a failli oublier que le destin de l'homme n'est pas dans l'usage de l'immédiat et du sensible, mais dans la quête désintéressée d'un idéal... Il a réduit l'intelligence à des besognes subalternes où elle a perdu, avec sa fraîcheur, le sens de son rôle et jusqu'à l'usage de ses forces les plus originales... Il est nécessaire de retourner à la scolastique pour une restauration de l'esprit. » (P. 161).

Retenons cette dernière phrase ; elle répète le titre du livre ; elle en est presque la conclusion ; elle en résume l'esprit. L'admiration que professe M. Truc pour la philosophie scolastique est celle d'un néophyte ; il est tout surpris d'avoir découvert une pareille discipline de l'esprit, une pareille mine de vérités, une morale si humaine et si haute. Et il fait part de sa trouvaille à tout le monde. Comme le bonhomme La Fontaine demandait à ses amis s'ils avaient lu Baruch, il demande aux maîtres de l'enseignement universitaire s'ils connaissent vraiment la scolastique. Ne sourions pas. Au XVIIe siècle on avait le droit de plaisanter le fabuliste, parce qu'alors tout « honnête homme » avait lu sa Bible. Mais aujourd'hui l'Université de France, prise en bloc, ignore la scolastique. M. Truc le constate avec stupeur, avec scandale :

« Le positivisme scientifique n'a pas hésité à rayer de l'esprit toute philosophie autre que la sienne, et il a ignoré tout ce qui l'a précédé avec une ferveur si candide qu'un professeur de Sorbonne a pu traiter de la doctrine pratique de Kant sans dire un mot de S. Thomas, où Kant se trouve déjà formulé... et réfuté. » (P. 128).

« Il est lamentable de voir jusqu'à des professeurs ne la connaître que de nom, et instructif de constater qu'ils errent dans la doctrine comme dans la méthode, précisément parce qu'ils l'ignorent. Une éducation philosophique, après avoir passé par la physiologie, la critique et la discipline des sciences, devrait se clore par la logique apprise avec S. Thomas et l'étude du Traité de Dieu ou d'une bonne partie de la *Prima Secundæ*. Or il n'existe en Sorbonne, voire dans la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, que deux professeurs dont le cours d'histoire touche par accident à une telle matière ! Je demande, à défaut des *Facultés* de jadis, la création d'une chaire de théologie dogmatique et les subventions les plus larges pour l'admirable Institut Catholique de Paris... » (P. 156).

M. Truc n'est point seul à regretter cette ignorance systématique de notre Université à l'égard des philosophes du moyen âge. Voici ce que dit à ce sujet M. Gilson, dans la préface du volume dont nous rendons compte en cette même Chronique :

« L'histoire de la philosophie, telle qu'on l'enseigne dans nos Universités, comporte généralement une lacune singulière. On insiste longuement sur les systèmes des philosophes grecs, et non moins longuement sur les philosophes modernes, de Descartes à nos jours. Mais tout se passe comme si, de Plotin jusqu'à Bacon et à Descartes, la pensée philosophique avait été frappée d'une complète stérilité. Il convient, pour être exact, de faire une exception en ce qui concerne certains penseurs de la Renaissance, tels que Giordano Bruno et Nicolas de Cusa... Mais il est singulier que même dans cette période de la Renaissance... des philosophes de l'envergure de Telesio ou de Campanella soient passés sous silence et traités exactement comme s'ils n'existaient pas. Le fait est beaucoup plus frappant encore si nous remontons de la Renaissance au moyen âge. L'argument ontologique a sauvé S. Anselme d'un oubli complet, mais S. Thomas d'Aquin, S. Bonaventure, Duns Scot, Occam sont autant de noms que les étudiants n'entendent jamais prononcer [1]. Que si par hasard ils viennent à les rencontrer, ces noms n'évoquent dans leur pensée que des théologiens férus de syllogismes, uniquement soucieux d'exprimer en termes aristotéliciens les choses de la Révélation. Il semble qu'on se trouve là en présence d'une période historique constituant un système isolé et définitivement clos ou de philosophes situés hors des cadres normaux de la pensée humaine.

« Deux raisons au moins nous paraissent suffisamment fortes pour que l'on se sente contraint de modifier une telle attitude. La première est que, d'un point de vue strictement historique, il est invraisemblable que l'on puisse considérer plusieurs siècles de spéculations philosophiques comme totalement inexistants... Une seconde raison peut encore intervenir. Il est beaucoup d'esprits qui, tout en voulant que l'histoire de la philosophie soit véritablement et avant tout de l'histoire, voient également en elle un des instruments de culture philosophique les plus efficaces dont nous puissions disposer... Ceux-là... pourraient trouver dans la pratique des philosophies médiévales plus de satisfaction qu'ils n'osent en espérer. » (Gilson, *Le Thomisme,* Strasbourg 1920, p. 5-6).

Puissent des plaintes si fortement motivées faire sortir enfin notre Université française d'une ignorance aussi dommageable qu'inexcusable !

Mais revenons à M. Truc. Pour un peu il serait jaloux de l'Eglise, qui

« retrouve, au contact de ses vieux maîtres, quelque chose de la vigueur intellectuelle qui l'illustra. Ses docteurs actuels, — il faut l'avouer à la honte du monde laïque, les seules têtes, à peu près, qui comptent dans la pensée contemporaine, — se défendent de vouloir établir autre chose que ce que la raison ordinaire impose d'abord, et n'échouent pas toujours dans cette hardie tentative. Ils veulent que leur Dieu... soit le Dieu des savants comme des humbles d'esprit. Ils croient se borner à manifester, dans son ampleur, la vérité. » (P. 105).

Cette admiration de M. T. pour la scolastique n'est pas un engouement irraisonné. Il connaît

[1] Qu'on nous permette ici un souvenir personnel. Les hasards de la mobilisation nous ont mis en rapports avec un homme qui avait préparé avant la guerre son agrégation de philosophie. Or il ne soupçonnait pas que S. Augustin eût une importance quelconque, soit pour sa pensée personnelle, soit pour son influence dans le développement ultérieur de la philosophie ; la lecture des *Confessions*, et notamment des derniers livres, fut pour lui une révélation et un émerveillement. Ce cas, je l'espère, ne se trouverait plus chez les étudiants d'aujourd'hui. « Sans parler de S. Augustin, dit M. Gilson *(ibid.*, p. 6), dont la connaissance est si nécessaire à qui veut comprendre le moyen âge, et dont le jury de l'Agrégation de philosophie inscrivait récemment à son programme deux livres presque entiers des *Confessions*, plusieurs Universités portaient (récemment) à leur programme de licence d'importants fragments du *Contra Gentes* de S. Thomas d'Aquin, » et M. Gilson lui-même consacrait en 1913-1914 son cours de professeur de l'Université de Lille, au « système de Thomas d'Aquin. » (Cf. *infra*).

vraiment un grand nombre des thèses essentielles de ce système. Ecoutez, par exemple, comment il apprécie la théorie thomiste de l'origine des idées :

« La théorie scolastique de la connaissance se distingue par sa mesure, sa finesse, le soin de prévenir l'erreur et de laisser le champ le plus large au réel. Nulle autre n'a tant ménagé les droits de l'esprit et de la matière, ni ne les a si bien accordés. Assez large pour s'accommoder des derniers progrès des sciences biologiques, assez sévère pour refroidir quelque peu l'imagination, elle garde l'homme à sa place, et sans lui défendre d'espérer mieux, lui apprend à se contenter des fruits qu'il lui est permis de cueillir. » (P. 74).

On ne saurait mieux dire. Et cependant M. T. n'est pas scolastique, ni thomiste. Il y a des points, et quelques-uns sont importants, qu'il n'a pas saisis. Il est évident, par exemple, qu'il heurte de front S. Thomas, comme il fait douloureusement sursauter tout catholique, quand, parlant de la morale de la *Somme théologique*, il écrit lourdement : ici « nous dépassons Kant, nous dépassons Socrate, nous dépassons Jésus. » Ce n'est pas seulement un manque de tact à l'égard de la doctrine interprétée ; c'est une erreur d'interprétation ; car il est faux que S. Thomas place « la fin de l'homme » dans l'homme, dans l'intelligence humaine. *(Ibid.*, p. 79).

Il est faux également de dire que S. Thomas « n'ose concevoir l'âme sans le corps ; il les fait naître ensemble, il oublie de se demander ce qu'à la mort de celui-ci pourra bien devenir l'autre. » (P. 17).

Il n'est pas exact non plus de s'imaginer que les scolastiques n'ont conçu toutes les formes et toutes les substances que comme des êtres purement spirituels. (P. 31, 73, et *passim)*.

Mais surtout il manque à M. T. d'avoir pénétré assez à fond la théorie scolastique de la causalité ; sur ce point vital, il en est resté, lui aussi, au criticisme un peu naïf d'un Hume ou d'un Kant ; il n'a pas su voir que leurs arguments étaient « formulés... et réfutés » dès le XIIIe siècle, et que c'est à l'esprit qui nie la valeur ontologique du principe de causalité que s'applique sa formule vengeresse : « L'aigle qui de génération en génération négligerait les sommets finirait au vol de la poule » (p. 134). Et il écrit imperturbablement :

« Cette causalité, armature de l'édifice » (au sommet duquel la scolastique adore Dieu), « notre causalité,... nous savons ce qu'elle vaut, et qu'elle se fonde sur notre infirmité initiale et notre misère première, et sur notre succession dans le temps. Oui, c'est parce que nous passons que nous comprenons comme nous comprenons. Oserons-nous lever, de notre demeure sordide, nos yeux vers l'éternel ? La scolastique, limitée au système, dépouillée de cette foi qui suffit à toute insuffisance, aboutit donc, comme toute philosophie qui consent à ses conséquences, à un agnosticisme parfait. » (P. 104. Cf. p. 73, 142, etc.).

Non, l'agnosticisme, « un agnosticisme aussi voilé que vigoureux, » ne marque pas « le terme de la scolastique » (p. 73), ni en fait, ni en droit ; il marque seulement la limite à laquelle s'est arrêtée — provisoirement, nous l'espérons — l'assimilation que M. Truc s'est faite de la philosophie qui a toutes ses sympathies. Dans une page qui n'est pas sans beauté, il nous redit lui-même par quelles voies son esprit a été amené à rencontrer la philosophie catholique :

« Oserai-je attester une expérience toute personnelle ? J'ai débuté, voici plus de vingt ans, par Taine, par la psycho-physiologie, par les livres de M. Ribot. Je me suis imprégné ensuite par un long commerce et comme enivré des Grecs divins ; j'ai connu la mise au point de Descartes et le zèle intempestif de l'Encyclopédie ; j'ai admiré, dans son désordre, son vice initial et sa profondeur, la philosophie allemande : à la fin de ces délicieux travaux, au sommet de tant d'études, au seuil de l'âge mûr, la scolastique m'a paru par sa mesure, par sa justesse, par sa variété, par son entente prodigieuse du mécanisme mental et des possibilités de l'intelligence, par son interprétation des valeurs totales de l'être, le couronnement d'une carrière intellectuelle, le sceau dont se marque l'esprit au terme de cette course qui s'achève sur un abîme vertigineux. » (P. 154-155).

Pour franchir cet abîme, s'il est vrai, comme le dit Littré, que l'esprit n'a ni barque ni voiles, du moins il a les ailes de l'aigle. Nous espérons que M. T. apprendra des maîtres du moyen âge qu'il admire, à ne pas s'en tenir « au vol de la poule. » Ce jour-là, il ne pensera plus qu' « il faut séculariser la scolastique » (p. 156) en la privant de Dieu et en l'arrachant à l'Eglise, et il comprendra pourquoi les scolastiques modernes, en gardant leur croyance en Dieu et leur fidélité à l'Eglise du Christ, « croient se borner à manifester, dans son ampleur, *la Vérité*. » (P. 105).

La conversion partielle de M. Truc à la philosophie scolastique est un fait dont nous ne voudrions pas exagérer la portée. Pourtant ce fait est symptomatique, et n'est pas isolé. Après avoir, grâce au génie perspicace de Léon XIII et à la fermeté de Pie X, repris sa place dans la pensée et l'enseignement catholiques, la philosophie thomiste commence à rayonner hors des séminaires et des Universités catholiques. Il est évident à bien des signes que M. Truc connaît cette doctrine beaucoup plus par la lecture des ouvrages et des revues contemporaines (qu'il cite du reste en une sorte de palmarès) que par l'étude directe et prolongée des textes de S. Thomas. L'effort considérable des néo-scolastiques n'a donc pas été vain. Meconnue et décriée il y a peu de temps dans l'Eglise même, la philosophie scolastique s'impose aujourd'hui à l'attention étonnée du monde laïc. Il y a là de quoi donner courage et confiance aux penseurs catholiques. Ces résultats ne sont pas seulement pour eux une récompense, ils sont une invitation au travail. Le « retour à la scolastique » ne se réalisera que par la valeur scientifique et la solidité philosophique des œuvres dont elle sera l'inspiratrice.

2. A ce rayonnement de la pensée catholique sur le monde moderne, M. Durantel aurait pu collaborer avec autant de succès que d'éclat. Dans sa thèse principale de doctorat ès lettres [1], il a voulu

[1] *Le retour à Dieu par l'intelligence et la volonté dans la philosophie de S. Thomas*, par J. Durantel. (Collection historique des Grands Philosophes). Un vol. in-8 de XIX-412 p., 12 f. Paris, Alcan, 1918.

exposer la doctrine de S. Thomas sur la connaissance intellectuelle et sensible (chap. I à VIII) et sur la volonté libre (ch. IX). Son œuvre se clôt par un « plan d'ensemble de la doctrine métaphysique de S. Thomas » (ch. X).

Ces 420 pages compactes supposent un travail considérable. Toute l'œuvre de S. Thomas a été lue et étudiée minutieusement, et les innombrables références [1] qui courent au bas des pages témoignent du dépouillement consciencieux auquel s'est livré l'auteur. Le livre séduit surtout par ses brillantes qualités littéraires : malgré quelques longueurs et beaucoup de redites, l'exposé est entraînant, le tour de phrase vif et très imagé, trop peut-être, et les propositions de S. Thomas ne sont pas simplement traduites mot à mot, mais repensées et exprimées sous une forme originale, moderne, personnelle.

Si précieuses qu'elles soient, les qualités littéraires ne sont cependant que secondaires dans un ouvrage de philosophie et d'histoire. Or c'est en historien, « du seul point de vue de l'histoire », que M. D. a voulu étudier en S. Thomas le philosophe (p. V). Dans ce but, il a délibérément écarté tous les commentaires, tous les « interprètes officiels ou autres » ; il a pris et étudié l'œuvre de S. Thomas, et n'a « pris et étudié qu'elle ». De ce contact avec le texte, peu à peu une impression définitive s'est dégagée et fixée. Et « c'est, dit-il, parce qu'elle nous a paru différer en plusieurs points des idées reçues, que nous avons cru bon de la donner. Elle est avant tout un acte de sincérité et d'impartialité, nous pouvons ajouter d'admiration... » (p. VIII).

Cette admiration ne va pas sans quelques réserves, nous le verrons bientôt. Mais examinons l'impartialité.

Il nous faut bien constater d'abord que le dédain de M. D. pour les commentaires n'a pas été aussi absolu qu'il lui plaît de le dire. Dans une note, il fait exception en faveur de l' « œuvre brillante mais incomplète » du P. Rousselot, S. J., sur *L'Intellectualisme de S. Thomas,* de « la docte et consciencieuse *Revue Thomiste,* » de quelques articles de von Hertling, et enfin des « savantes études de M. Picavet » qu'il déclare avoir « consultées avec fruit » (p. VIII). Un peu plus loin (p. XI) il nous dit qu'il a reçu pour son travail « la direction et les conseils » du même M. Picavet.

M. François Picavet, « secrétaire au Collège de France, directeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, chargé du cours de philosophie du moyen âge à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, » a publié sur la théologie et la philosophie du moyen âge un nombre déjà considérable de brochures ou de volumes, qui sont, au point de vue scientifique, de la haute vulgarisation, et trop souvent, au point de vue théologique, de la haute fantaisie. C'est au sujet de Plotin et de son influence que les vues de M. Picavet sont le plus caractéristiques, et le plus discutées :

« C'est Plotin, écrit-il (dans *Esquisse d'une histoire générale et comparée des philosophies médiévales*, Paris, Alcan, 1907, p. VII), qui, du point de vue théologique et mystique, donne la synthèse, définitive en ses grandes lignes, des éléments isolés ou déjà rassemblés par les Anciens. C'est lui qui fournit les solutions désirables, plausibles et fécondes à ceux qui, pendant le moyen âge ou dans les temps modernes, expliquent toutes choses par Dieu et cherchent la béatitude dans l'union avec lui... Plotin est le véritable maître des philosophes du moyen âge, orthodoxes ou hétérodoxes. »

Or cette thèse de M. Picavet devient la pensée directrice de M. Durantel.

Dès le début de son *Introduction,* M. D. nous expose en effet, sans hésitation comme sans preuve (sauf une nouvelle référence à M. Picavet), ses vues sur l'histoire de la philosophie. Le néo-platonisme alexandrin a donné, nous dit-il, une « réponse décisive » accompagnée d'une « explication cohérente, presque achevée », à la question essentielle posée dès ses débuts par la philosophie grecque, et précisée peu à peu par les diverses écoles : Que sont les choses et que sommes-nous ? D'où viennent les choses et d'où venons-nous ? Pourquoi sont-elles et quelle est notre destinée ? Platon avait « esquissé » la réponse ; Aristote avait « compliqué » la question par l'attention qu'il accorde à l'idée de finalité. En nous disant que « le monde intelligible se développe autour de l'Un en ondes concentriques, à chaque vague un peu moins parfait, un peu plus divers, jusqu'à la matière », la philosophie alexandrine fixait notre destinée en même temps qu'elle indiquait notre origine et définissait notre nature. Elle marque ainsi le point culminant atteint par l'esprit humain avant le christianisme. Héritiers de ces doctrines néo-platoniciennes, le Pseudo-Denis et S. Augustin les transmettent à S. Thomas. Celui-ci, grâce à l'appoint de la philosophie d'Aristote, réussit mieux que ses deux illustres devanciers à sauvegarder la transcendance de Dieu par rapport au monde. Après lui, dit M. Durantel,

« Après lui, on n'ajoutera guère. Théologie et philosophie ne feront que le répéter et le réduire, en se cantonnant dans quelques questions de détail. Avec Kant, ce dernier des scolastiques, la métaphysique semble s'orienter vers de nouveaux horizons, mais bientôt s'arrête, épuisée, jusqu'à ce que l'esprit humain, appliqué d'un œil plus patient à l'étude du monde physique, y trouve matière à de nouvelles spéculations. Car le positivisme n'est qu'un temps d'arrêt, de faiblesse, de dégoût peut-être, de recueillement aussi et de prochaine élaboration... L'homme est un animal métaphysique ; la métaphysique est le rêve de la raison ; on ne peut s'y fier beaucoup, ni s'en passer tout à fait. En attendant qu'il s'en élabore quelque forme nouvelle où l'esprit humain se complaise, contons-lui les rêves du passé. Il aura de la peine à en imaginer de plus beaux... » (P. XIV-XV).

On voudrait pouvoir sourire de ce dilettantisme métaphysique dans lequel, en trop de passages, se complaît l'auteur : pourtant, dans cette même page XV, ces « rêves du passé », ces rêves auxquels « on ne peut se fier beaucoup » nous sont contés, et ce sont : l'existence de Dieu, sa science et son amour infinis, la création, mise en rapport avec le mystère de la Sainte Trinité, etc.

[1] Malheureusement la plupart sont inutilisables pour quiconque n'a pas sous la main la médiocre édition Vivès.

Armé de cette conception de l'histoire de la philosophie, M. D. a longuement, patiemment analysé S. Thomas ; il l'a reconstruit sur un plan nouveau, en lui imposant les catégories, les « lignes de développement » néo-platoniciennes. Par un réflexe inconscient, ce qui n'était qu'une idée préconçue de M. D. devient l' « idée maîtresse » de la philosophie de S. Thomas, idée maîtresse qu'aucun disciple du Docteur Angélique n'a su dégager jusqu'ici : étant péripatéticiens, tous se figuraient naïvement que S. Thomas l'avait été comme eux. Heureusement M. D. est venu (après M. Picavet), qui nous restitue un S. Thomas néo-platonicien...

Pour assurer un progrès aussi considérable, on comprend que M. D. n'ait pas hésité à faire quelques sacrifices. Ainsi, par exemple, — le fait est notoire, — S. Thomas a évolué de l'augustinisme relatif de son premier grand ouvrage, le *Commentaire des livres des Sentences*, au péripatétisme beaucoup plus accusé des deux *Sommes ;* c'est donc dans ces derniers ouvrages qu'on doit en bonne critique chercher sa pensée définitive. M. D. le sait ; mais dans son exposé, il met tout sur le même plan, ne tient pas compte (sauf en de très rares passages) de l'ordre chronologique des œuvres qu'il cite, et finalement c'est d'après le *Commentaire des livres des Sentences* que se trouve exposée la pensée de S. Thomas sur des points délicats. — Dans une étude sérieuse de S. Thomas, nous explique encore M. D., « on pourrait négliger peut-être le Commentaire d'Aristote, » mais qu'on se garde bien « d'omettre les commentaires sur le Pseudo-Denys, Boèce et le *De Causis* » ! (p. X). Ensuite, et simplement pour constater combien vaste était la pensée de S. Thomas, on pourra revenir aux commentaires d'Aristote. — Quelques-unes des pensées les plus caractéristiques du S. Docteur, des principes constitutifs de sa doctrine, font ici figure d'étrangers : tel ce pauvre principe de causalité, qui surgit brusquement dans le livre de M. D. à la page 230, et qui est un inconnu pour tout le monde, voire un intrus et un suspect : on ne sait ni d'où il vient, ni ce qu'il est, ni ce qu'il vaut ; on l'acclame néanmoins comme le sauveur du système qui allait s'écrouler. Mais il faut citer ce passage :

> « Et voici que le principe de causalité fait dans la théorie de la connaissance une irruption soudaine et décisive. Il n'avait même pas été compté parmi les principes premiers, et c'est lui qui sera désormais le grand levier de la raison. On ne nous dit pas d'où il vient, comment il se forme, sur quoi il se fonde ; mais c'est lui qui va organiser toute notre connaissance... Il est à la fois la loi de la raison, qui retrouve tout naturellement ce qu'elle a enchaîné, et donc la force, l'*illatio* du syllogisme, et le lien hiérarchique des choses, la loi suivant laquelle l'être s'est ordonné. Cela ne se discute pas ; c'est le POSTULAT fondamental de la constitution du monde... C'est lui qui fonde l'accord de la pensée et des choses, fondement lui-même de la théorie de la connaissance dans la doctrine de S. Thomas. » (P. 230).

Rien d'étonnant si toute la métaphysique de S. Thomas n'a pas plus de valeur que ce *postulat* sur lequel elle se fonde. Car il faudrait

> « être sûr, indéfectiblement sûr que l'esprit est ordonné sur le réel et inversement... Or cet accord préalable de la pensée et des choses n'est qu'une HYPOTHÈSE *de cette même intelligence abstractive et raisonnante,* » et cette hypothèse est dangereuse, nous dit-on. (P. 321).

Notre auteur ne recule pas devant les conséquences de telles affirmations relativement à ce que nous savons de Dieu : il nous parle quelque part de l'explication du multiple par « l'hypothèse divine ». « L'intelligence humaine a ses limites, bientôt atteintes. *Elle prouve Dieu, peut-être, mais s'arrête incertaine après en avoir établi l'existence.* » (P. 398).

> « S. Thomas a montré irréfutablement que *la notion* de Dieu est la conclusion nécessaire de l'explication métaphysique des choses, le centre intelligible de l'univers. La métaphysique, *si l'on veut en faire la solution dernière de l'énigme du monde,* si par elle on veut réaliser l'unité de nos connaissances, ne se conçoit pas sans *l'idée* de Dieu. Celle-ci est la clef de voûte de toutes nos constructions systématiques. L'explication par Dieu livre le dernier mot des choses... Lui posé, il n'y a pas à chercher au delà ; cet invincible besoin d'aller toujours plus loin s'apaise comme par enchantement. Nous ne lui demandons pas de s'expliquer, de se justifier lui-même. Avec *les mots* d'absolu et de nécessaire, *nous nous donnons l'illusion* d'avoir atteint le fond des choses. *Ou peut-être le vrai besoin de l'intelligence est-il seulement de ramener ses propres idées à l'unité.* Et la notion de Dieu est précisément *la forme naturelle où l'intelligence coule ses connaissances* quand elle veut les ordonner à l'unité... Si la création est l'explication du divers, l'idée de Dieu est le rappel à l'unité. *Si en distribuant Dieu on produit le monde, en synthétisant le monde on reproduit Dieu.* Avec ces deux *notions* de création et de Dieu,... *il semblerait que le dernier mot de tout fût dit, si les choses se rendaient à nos raisonnements.* » (P. 88)[1].

Ces textes déterminent aussi nettement que possible l'angle sous lequel le système de S. Thomas apparaît à M. D. Pour l'exposer, il l'a fait passer de gré ou de force par les « lignes de développement » du néo-platonisme ; pour l'apprécier, il a constamment agi comme s'il tenait pour décisifs les raisonnements de la *Critique de la raison pure* de Kant. Aussi, pauvre S. Thomas, comme il est jugé de haut ! Certes, l'admiration ne lui est pas marchandée : on pourrait faire une anthologie, d'assez bonne tenue littéraire, en réunissant les couplets chantés en l'honneur du thomisme :

> « L'explication est large, hardie et séduisante. ...La fusion des doctrines est poussée assurément aussi avant que possible. Même l'alexandrinisme » (goûtez en passant, cher lecteur, toute la saveur de ce *même*) « n'avait eu des vues plus synthétiques et un esprit plus accueillant. Jamais synthèse totale des explications sur l'univers ne fut tentée avec tant de bonheur. Les tendances les plus apparemment divergentes, les éléments les plus opposés s'y rencontrent sans s'y heurter, bien plus se complètent et s'harmonisent, et de loin donnent l'impression d'une structure magnifique et de style uniforme, style de la période des

[1] C'est ainsi que l'auteur conclut le chapitre II, où il traite *ex professo* et longuement (p. 72 à 88) de « la connaissance qu'on a de Dieu ».

géants, avec des blocs massifs, des lignes simples et majestueuses, des perspectives infinies, car si l'édifice se pose solidement sur terre, il ne s'achève que dans le ciel. Il comprend tout, l'incréé et le créé, Dieu et l'homme, la matière et l'esprit, l'ange et la bête, la pensée et l'action, la science et la foi, le repos et le mouvement, le principe et la fin de tout. »

Mais alors, direz-vous, entrons vite dans ce temple solide et merveilleux, pour nous y reposer enfin de nos incertitudes, et y trouver toute vérité ! — M. D. vous arrête : ce temple n'était qu'un mirage, qui déjà s'est évanoui. Il poursuit en effet immédiatement (p. 401) :

« Mais les doctrines fusionnées, plus encore que certaines combinaisons chimiques, ont un équilibre instable. Trop de *principes contradictoires* [1] s'y mêlent, trop de tendances diverses y fermentent. Ce sont *jeux de nuages* qui un instant réalisent une forme d'art humain, puis *se brouillent dans le chaos*. La doctrine de S. Thomas fut cette réalisation d'un moment. »

Et si S. Thomas n'a pas mieux réussi, « si la conciliation des doctrines et la réduction à l'unité qui en devait être la conclusion n'est pas parfaite, *c'est que peut-être elle est impossible*. » (P. 401).

Quand S. Thomas croyait nous donner une théorie satisfaisante de la connaissance, ce n'était là « peut-être » (encore ce mot !) « qu'une docte illusion » (p. 29). A cette illusion, M. D. ne refuse pas le tribut de son admiration d'esthète, mais comme philosophe, il est venu pour « vérifier la solidité de l'édifice » ; en galant homme, il se gardera du « plaisir facile de constater [la] caducité [de cet édifice], puisqu'il a vécu et qu'*il n'est même plus un temple abandonné, mais un temple en ruines*. » Il ne se demandera donc pas ce que vaut le système, mais recherchera simplement « quelle valeur lui attribuait son auteur ».

Nous savons maintenant quel sens historique et quelle fragilité doctrinale M. D. attribue au thomisme. Mais il arrive parfois qu'un ouvrage dont les lignes générales sont discutables présente de bonnes analyses de détail. Trouverons-nous du moins ce mérite dans l'ouvrage de M. D. ? Il faut, ici encore, répondre : non.

Expérience faite, tout est à vérifier dans le sens qu'il attribue aux doctrines qu'il expose, comme dans celui qu'il donne aux textes qu'il cite. Sur la notion de création, sur la nature de l'âme et sur son mode de connaissance après la mort, sur la distinction du naturel et du surnaturel, sur la valeur du principe de causalité, sur la démonstrabilité de l'existence de Dieu et la connaissance de sa nature, pour me borner à ces exemples, il a des expressions ici vagues et flottantes, ailleurs inexactes. Pris en eux-mêmes, ces propositions et ces développements doctrinaux ne sont pas acceptables ; leur attribution à S. Thomas ne l'est pas davantage. Quand on se reporte aux endroits cités et qu'on replace dans leur contexte les bribes de phrases insérées dans son texte ou ses notes par M. D., on fait d'étranges constatations. Ici un texte où S. Thomas nous dit (*C. G.*, III, 39) que

[1] C'est nous qui soulignons, ici comme plus haut.

notre connaissance de la *nature* et des attributs de Dieu « *multum incertitudinis habet,* » est appliqué par M. D. à l'*existence* de Dieu telle que « les fameux cinq arguments » la démontrent contre l'athéisme. (P. 79). — Ailleurs S. Thomas nous dit que tout ce que nous exprimons par la *parole* est ordonné « *quodammodo ad executionem,* » tandis que la pensée pure ne l'est pas *(De veritate,* q. IV, art. 7) : M. D. arrache à ce texte un lambeau de phrase, et en conclut à « une loi de la connaissance humaine, qui, S. Thomas le dit expressément, est ordonnée à l'action, » et même à une semblable « loi de toute intelligence » y compris l'intelligence divine. S. Thomas à l'endroit cité, dit tout juste le contraire [1]. — Une méprise de ce genre est également à la base de la théorie des principes premiers que M. D. prête à S. Thomas. S'il avait daigné lire quelques commentaires catholiques de S. Thomas, il aurait peut-être rencontré les textes sur lesquels il s'appuie, colligés par d'autres, interprétés dans le sens qu'il leur attribue, et cette interprétation solidement réfutée depuis assez longtemps [2].

Rendant compte des deux thèses de M. D. [3], M. Gilson écrivait naguère *(Revue philosophique,* mars 1920, p. 306) :

« Tels quels, ces deux ouvrages auront assurément une grande influence. Ils feront éclater le cadre étroit dans lequel des préoccupations dogmatiques plus ou moins dissimulées enfermaient S. Thomas ; ils restitueront à sa pensée toute sa souplesse et toute son ampleur ; ils le libéreront du néo-thomisme. On les critiquera beaucoup en public ; et on les utilisera davantage encore dans le privé. Etant donnée la situation actuelle faite par l'Eglise à la pensée, c'est peut-être le plus bel hommage que l'auteur puisse recevoir. »

Un *satisfecit* ainsi motivé ne remplace pas, aux yeux des catholiques, l'*imprimatur* que nous avons en vain cherché en tête de ce livre. — Quant à son utilisation par les philosophes et théologiens catholiques, que M. Gilson se détrompe : on pourra admirer le labeur considérable, la puissance de synthèse et le talent littéraire dont a fait preuve

[1] Je constate que le R. P. Jacquin dans la *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, octobre 1920, p. 631, a relevé la première erreur. N'insistons pas. Pour la seconde, voici le texte de S. Thomas, *De verit.*, q. IV, art. 7, in corp. :

« Aliquid potest esse dupliciter in Verbo. Uno modo sicut id quod Verbum cognoscit vel quod in Verbo cognosci potest ; et sic in Verbo est etiam illud quod nec est, nec fuit, nec futurum est (voilà donc en Dieu une connaissance qui n'est nullement ordonnée à l'action)... Alio modo dicitur aliquid esse in Verbo sicut id quod per Verbum dicitur. *Omne* autem *quod aliquo verbo dicitur ordinatur quodammodo ad executionem, quia verbo instigamus alios ad agendum et ordinamus aliquos ad exequendum id quod in mente concipimus ;* unde etiam dicere Dei, dispositio ipsius est, ut patet per Glossam... Unde, sicut Deus non disponit nisi quæ sunt vel erunt vel fuerunt, ita nec dicit ; unde verbum est horum tantum sicut ipsorum dictorum ; scientia autem, vel ars, vel idea non important ordinem ad aliquam executionem ; et ideo non est simile de eis et de verbo. »

Dans ce texte, seule la phrase soulignée a été citée par M. D. (p. 41, n. 3). Contrairement à l'affirmation expresse de S. Thomas, M. D. applique à toute connaissance sans exception, ce que S. Thomas dit explicitement ne convenir qu'à la seule connaissance exprimée par la parole.

[2] Voir par exemple les cent pages de Zigliara, *Œuvres philosophiques : Observations sur les interprétations de C. Ubaghs sur l'idéologie de S. Thomas,* trad. française de Murgue, t. I, p. 295 à 389.

[3] La thèse complémentaire a pour titre *S. Thomas et le Pseudo-Denis :* le morceau de résistance en est le relevé minutieux de tous les passages où S. Thomas cite les écrits aréopagites.

M. D. et qui sont des qualités dont peut se contenter la Sorbonne pour conférer le doctorat ; mais si l'on cherche la sûreté doctrinale, l'exactitude historique et une interprétation scientifique des textes, il faudra décidément laisser cette thèse et recourir soit aux commentaires dédaignés par M. D., soit, et ce sera le mieux, au texte même de S. Thomas.

3. Protester contre les exagérations de MM. Picavet et Durantel n'est point nier pour autant la réalité des influences néo-platoniciennes sur la philosophie du moyen âge. Cette question, que les travaux de ces auteurs rendent actuelle, est difficile et complexe. Il ne suffit pas, pour la résoudre, d'aligner bout à bout les citations verbales que S. Thomas a faites du Pseudo-Denys et des Alexandrins, ni même d'énumérer le grand nombre de thèses néo-platoniciennes qu'on peut relever dans son système. Ce travail fait, il faudrait de plus démontrer que les thèses communes au thomisme et à l'alexandrinisme ne sont pas simplement des doctrines chrétiennes, reçues par S. Thomas avec l'enseignement de l'Eglise (et c'est le grand tort de M. Picavet de n'avoir point su démêler avec sûreté les thèses néo-platoniciennes des dogmes chrétiens). De plus, il faudrait ne jamais oublier qu' « une philosophie ne doit pas se définir par les éléments qu'elle emprunte, mais par l'esprit qui l'anime » et par les thèses génératrices qui en commandent le développement. Or ces principes directeurs du thomisme ne sont point ceux du néo-platonisme (et c'est pour l'avoir oublié que M. Durantel a déformé le thomisme) ; ce ne sont même pas ceux de l'aristotélisme, « mais avant tout ceux du christianisme. » Ainsi s'exprime M. Gilson, à qui nous empruntons encore les réflexions suivantes, qui nous semblent provisoirement donner la note juste sur ces questions encore mal éclaircies :

« L'influence exercée par le Pseudo-Denys sur la pensée de S. Thomas d'Aquin... est incontestable, et c'est ce qui explique, dans une certaine mesure, qu'on ait voulu ranger l'auteur de la *Somme Théologique* parmi les disciples de Plotin. (Voir sur ce point Picavet, *Essai sur l'histoire générale et comparée des théologies et des philosophies médiévales*, Paris, Alcan, p. 88). Mais cette thèse ne serait acceptable qu'à la condition d'en limiter sévèrement la portée. L'Aréopagite fournit le cadre de la hiérarchie, il implante profondément dans la pensée la nécessité de cette hiérarchie, il fait que l'on ne peut plus ne pas considérer l'univers comme une hiérarchie ; mais il laisse à S. Thomas le soin de la remplir, et même lorsqu'il en assigne les degrés, il ignore la loi qui régit leur ordre et leur répartition. Peut-on dire, d'ailleurs, que le contenu de cette hiérarchie universelle soit conçu par l'auteur des deux *Sommes*, dans un esprit néo-platonicien ? Si l'on fait exception, encore que sous de nombreuses réserves, pour ce qui concerne les purs esprits, on aperçoit aisément qu'il n'en est rien. Le Dieu de S. Thomas d'Aquin est dans ses lignes générales celui de S. Augustin, et il ne suffit pas que S. Augustin ait été influencé par le néo-platonisme pour que son Dieu se confonde avec celui de Plotin. Entre la spéculation plotinienne et la théologie des Pères de l'Eglise est venu s'interposer Jéhovah, Dieu personnel, agissant par intelligence et par volonté, qui pose librement hors de soi-même l'univers réel choisi par sa sagesse parmi l'infinité des univers possibles. De cet univers librement créé au Créateur, il y a un abîme... Comment ne pas voir que nous sommes ici aux antipodes de la philosophie néo-platonicienne ? Faire de S. Thomas un plotinien, ou même un plotinisant, c'est le confondre avec les disciples d'Avicenne et d'Averroès, c'est-à-dire avec les adversaires qu'il a le plus énergiquement combattus.

« L'écart entre les deux philosophies n'est pas moins sensible si nous passons de Dieu à l'homme. Nous avons dit que le Dieu de S. Thomas d'Aquin n'est pas le Dieu de Plotin, mais le Dieu chrétien d'Augustin ; nous pouvons ajouter que l'homme de S. Thomas n'est pas l'homme de Plotin, mais l'homme d'Aristote. L'opposition est particulièrement nette en ce qui concerne ce problème central : les rapports de l'âme et du corps et la doctrine de la connaissance qui en résulte. D'une part » [chez Plotin], « affirmation d'une extrême indépendance et d'une aséité presque complète de l'âme, ce qui permet la réminiscence platonicienne, et même le retour momentané à l'Un par l'union extatique ; d'autre part » [chez S. Thomas], « affirmation très énergique de la nature physique de l'âme, et souci vigilant de clore toutes les voies qui conduiraient à une intuition directe de l'intelligible pour ne laisser ouvert que le chemin de la connaissance sensible. Le platonisme trouvait dans la mystique son dernier achèvement ; et il faut dire, au contraire, que dans la mesure où la mystique supposerait une intuition » [naturelle], « et comme une expérience directe » [et naturelle] « de Dieu par l'âme, le thomisme constitue la négation radicale de la mystique. Tout ce que nous savons de Dieu tient dans ce que nous en apprend notre raison réfléchissant sur les données des sens ; si l'on veut trouver les traces d'une doctrine néo-platonicienne de la connaissance au moyen âge, il faudra donc les chercher ailleurs que dans le système de S. Thomas. »

4. Ces lignes sont extraites (p. 171-172) de la conclusion mise par M. Gilson à un excellent petit livre intitulé : *Le Thomisme* [1].

L'auteur a donné au public, avec quelques retouches, les cours qu'il avait professés à l'Université de Lille en 1913-1914. Les indications proprement historiques y sont relativement rares, et sont de seconde main. Mais, sous le titre modeste d' « introduction au système de S. Thomas, » M. G. nous donne en réalité une synthèse de ce système. Comment connaissons-nous l'existence de Dieu et sa nature, comment concevons-nous son acte créateur ; que sont les anges ; qu'est-ce que l'homme, de quelle nature est son âme, quel est le mécanisme et la valeur de sa connaissance sensible et intellectuelle, et comment concevoir sa liberté et sa fin dernière, — telles sont les questions principales auxquelles s'arrête M. G., et l'ordre dans lequel il les parcourt à la suite de S. Thomas. Cette fidélité est un premier mérite : la synthèse n'est pas celle de M. G., elle est celle de S. Thomas.

Un autre mérite est dans la méthode. Nous ne sommes plus ici en présence de demi-phrases ou de mots isolés de leur contexte grammatical et logique. M. Gilson s'efforce de découvrir dans l'œuvre de S. Thomas le ou les textes les plus synthétiques et les plus expressifs ; il les résume longuement et souvent même les traduit intégrale-

[1] *Le Thomisme. Introduction au système de S. Thomas d'Aquin*, par Etienne Gilson, prof. d'hist. de la philosophie à l'Université de Strasbourg. Un vol. in-8 de 174 p. Strasbourg, Vix, 1920.

ment. Le style y perd peut-être un peu en raffinement, mais il y gagne en clarté et surtout en exactitude. Prévenu et soutenu, en certains passages, par les commentaires ou les travaux récents (la plupart de ceux qu'il cite sont allemands), il évite les faux pas et, sauf quelques expressions qui révèlent une compétence théologique improvisée, il n'y a rien dans son livre qui arrête le théologien ou le philosophe catholique.

Il y aura même profit pour ceux-ci à lire attentivement ce petit volume. Les nécessités de l'enseignement philosophique et théologique obligent en effet nos manuels à fragmenter la synthèse thomiste. L'unité profonde qui caractérise cette doctrine risque par là-même de ne pas être saisie par les étudiants. Le travail de M. G. peut aider maîtres et disciples à reconstruire rapidement cette grande synthèse, et leur faire admirer et goûter la beauté et la force que ce système grandiose puise dans la cohésion de toutes ses parties et l'harmonie de son ensemble.

Mais pour que ce livre puisse avoir toute la diffusion que nous souhaitons, il faudrait en éliminer les fautes d'impression, très nombreuses, et parfois assez graves pour laisser le sens en suspens. Il faudrait aussi donner les références à S. Thomas suivant l'usage reçu, qui est meilleur et plus précis que les notations de M. G. Il faudrait encore reléguer au bas des pages les notes et références qui alourdissent le texte. Enfin la documentation est un peu étroite, et quelle que soit la valeur des travaux allemands sur S. Thomas, il n'est pas permis, quand on expose sa pensée, d'ignorer les travaux français sur ce sujet. S'il les avait consultés, M. G. aurait eu soin de nous dire qu'à côté de l'interprétation qu'il donne de la 4e preuve de l'existence de Dieu, il y en a deux autres, aussi bien fondées historiquement. Je crois également qu'il aurait pu arriver à distinguer la 3e preuve de l'existence de Dieu de la preuve analogue, mais non identique, que donne Maïmonide; s'il veut les identifier, il nous en doit une démonstration plus serrée.

Mais nous ne saurions insister sur des points de ce genre. M. G. n'a pas voulu exposer le système de S. Thomas dans tous ses détails : il s'est proposé seulement de « prendre un certain nombre de vues sur les problèmes les plus importants qu'ait abordés la philosophie thomiste, » et s'est « efforcé, en discutant ces problèmes, de faire apparaître le lien qui assure la continuité de leurs solutions. » (P. 170). Nous avons assez dit que le succès a couronné son effort.

5. Aux « laïques studieux » qui « sont souvent arrêtés, faute d'initiation soit aux grandes thèses du système » scolastique, « soit à la langue précise et technique » d'Aristote et de S. Thomas, M. Simon présente en raccourci ce qu'il est nécessaire de savoir « pour lire S. Thomas [1]. » Son ouvrage

[1] L'abbé Simon, ancien prof. de philosophie : *Pour lire S. Thomas. Etudes générales et lexique.* Un vol. in-8 de XXII-432 p., 6 f. Paris. Bonne Presse. 1915.

comprend deux parties : un exposé des principales doctrines d'Aristote et de S. Thomas (p. 1-256), et un lexique français donnant le sens des termes latins employés couramment dans les œuvres philosophiques du Docteur Angélique (p. 257-432).

Dans la 1re partie, après quelques notions rapides sur la vie et les œuvres de ces deux grands philosophes, M. S. nous expose en quatre chapitres les thèses d'Aristote, puis celles de S. Thomas, sur les problèmes de l'être, de la connaissance, de l'action, et sur Dieu. Des extraits assez longs pris dans les œuvres d'Aristote, de S. Thomas, de Sylvester Maurus suivent chaque chapitre. Enfin l'auteur analyse brièvement la *Somme théologique* et la *Somme contre les Gentils.*

M. S. déclare, dans sa préface, que ses « exposés n'ont aucune prétention critique ou historique. » Pas de prétention, soit; mais ils ont bien quelque valeur. On pourrait accroître celle-ci en citant avec une précision rigoureuse les textes de S. Thomas, et en donnant des références bien exactes [1]. Le souci qu'a l'auteur de s'exprimer en termes intelligibles pour un lecteur moderne aboutit à des formules discutables relativement au principe d'individuation, à la pensée du S. Docteur sur la distinction de l'essence et de l'existence, aux notions de puissance active et passive, de matière et de forme (définies comme des « énergies »), au rôle de « Dieu, soleil des esprits, » etc... Dans un ouvrage d'initiation de ce genre, nous ne voyons pas pourquoi le « principe de contradiction » prend le nom de « maxime de contradiction. » Dans le lexique nous avons vainement cherché la définition de *esse* pris substantivement, dont l'emploi et le sens précis, si fréquents dans les œuvres de S. Thomas, déroutent toujours les novices.

On le voit, l'ouvrage de M. S. n'est point parfait; et l'on pourrait formuler encore d'autres desiderata, spécialement pour le plan adopté. Cependant l'idée générale en est heureuse, les questions traitées sont bien celles qui doivent l'être pour les débutants, et il y a assez de qualités solides et de clarté dans cette œuvre pour qu'elle puisse rendre de très grands services non seulement aux laïcs instruits, mais même à ceux de nos jeunes clercs qui débutent dans l'étude de la philosophie scolastique, ou à ceux de nos confrères plus âgés qui auraient à raviver leurs souvenirs.

6. M. Grabmann, professeur à l'Université de Munich, est bien connu comme spécialiste de l'étude des doctrines scolastiques du moyen âge. Son *Histoire de la méthode scolastique,* qui doit s'achever en 3 volumes [2], a consacré sa réputation scientifique, déjà bien établie par de nombreux

[1] Nous n'avons pas vérifié *toutes* les citations de M. S., cela va de soi. Notre critique s'appuie sur le contrôle des pages 106-108 (Psychologie de la connaissance dans la doctrine de S. Thomas). — P. 106, dans la formule « forma cogniti non est in cognoscente eo modo quo est in cognito, » le *non* est de M. S., et il reste discutable qu'il exprime très exactement la pensée de S. Thomas. — P. 107, au lieu de Ia, q. 84, a. 4, c'est art. 6 qu'il faut lire. — La citation donnée comme étant de la Ia, q. 79, art. 4, ne se lit pas en cet endroit : nous n'avons pas su la retrouver. — P. 108, au lieu de Ia, q. 85, art. 2, il faut lire art. 3.

[2] Actuellement 2 sont parus, chez Herder, Fribourg-en-B.

travaux. En 1912, sous le titre *Thomas d'Aquin* [1], il avait publié l'une des meilleures études récentes sur la vie, la personnalité, l'activité littéraire et la philosophie du Docteur Angélique. Il nous donne aujourd'hui une *Introduction à la Somme Théologique* [2], brève et concise, où il montre la place qu'occupe la *Somme* parmi les productions similaires du XIIIe siècle et dans l'œuvre littéraire du Saint ; il énumère ensuite les principaux commentaires auxquels elle a donné lieu jusqu'à nos jours. Puis, commentant lui-même au point de vue historique le *Prologue* de la *Somme*, il montre quel but se proposait S. Thomas, quels moyens il a employés et en quoi il excelle sur ses devanciers, enfin à quels résultats il est parvenu. M. G. donne en terminant quelques conseils pour l'interprétation de cet ouvrage, et explique sa persistante actualité.

Sans surcharge d'érudition facile et vaine, cette brochure, d'une haute valeur scientifique, écrite avec soin, mérite d'être connue et nous souhaiterions de la voir traduite en notre langue. Consignons du moins ici quelques-unes des réflexions que fait ou que suggère M. G.

Malgré sa réputation, S. Thomas nous est mal connu. Sa biographie, sérieuse, scientifique, complète, reste à faire. Il nous manque également une bonne édition complète critique de ses œuvres. Les travaux les plus utiles pour le discernement des écrits authentiques de S. Thomas et leur date, sont ceux du P. Mandonnet, O. P., et de M. Grabmann lui-même [3] ; du premier on attend aussi une *Vie* de S. Thomas qui paraîtrait prochainement. Une édition complète des Œuvres de S. Thomas, commencée sous les auspices de Léon XIII, est en cours de publication à Rome ; le dernier volume paru, le t. XIII, contient les deux premiers livres de la *Somme contre les Gentils*. — Un autre travail nécessaire pour bien connaître S. Thomas consisterait à dresser le catalogue des auteurs, païens et chrétiens, que le Docteur Angélique a lus, qu'il cite, et dont il s'inspire [4]. — Il faudrait aussi retrouver les noms propres des nombreux auteurs, contemporains de notre Saint, dont il mentionne les opinions, et qu'il ne désigne presque jamais autrement que de ces noms vagues : *quidam, alii,* sans doute pour ménager leur amour-propre ou leur autorité. Mais ce dernier travail supposerait à son tour que les chercheurs aient toute facilité de dépouiller les œuvres des Docteurs du moyen âge, ce qui sera évidemment impossible tant qu'elles resteront inédites.

Et nous arrivons enfin à l'obstacle qui jusqu'ici arrête et empêche l'histoire détaillée des doctrines philosophiques et théologiques du moyen âge et de S. Thomas en particulier : les œuvres de cette période, sauf celles de quelques rares docteurs plus célèbres, sont encore manuscrites. C'est la seule période de l'histoire de l'Eglise pour laquelle les savants en soient réduits à cette pénurie de documents imprimés. Sous la pression de la controverse protestante, le XVIIe et le XVIIIe siècle nous donnèrent de bonnes éditions critiques des œuvres des Pères, qu'au XIXe siècle Migne rassembla dans ses deux Patrologies, grecque et latine. A partir du XVIe siècle, les théologiens catholiques profitèrent, comme tous les auteurs, de l'invention de l'imprimerie. Seuls les Docteurs du moyen âge, de cette période d'activité théologique intense, la plus brillante de la vie de l'Eglise, sont restés dans leur ensemble inaccessibles à l'immense majorité des savants. Cette lacune laisse flotter, autour des génies les plus réputés, tels que S. Bonaventure ou S. Thomas, une ombre qu'il est impossible de dissiper complètement dans l'état actuel des choses, malgré les efforts méritoires qui sont faits un peu partout depuis une trentaine d'années surtout, et qui ont éclairci et précisé beaucoup de points de détail [1].

Au point de vue de l'interprétation des doctrines thomistes, ces travaux récents ont donné deux résultats assez importants. Ils ont commencé à fixer la chronologie des œuvres du Saint. Ils ont permis, en outre, de préciser le caractère de certains ouvrages, notamment de donner toute leur importance doctrinale et historique aux *Questions disputées*. S. Thomas y parlait à la fois pour ses élèves et ses collègues ; il y atteint son « maximum de précision et de cohérence » et y prélude à « ces vues de large synthèse dont la *Somme Théologique* sera l'expression » (Mandonnet). Aussi « les *Quæstiones disputatæ* sont le vrai commentaire de la *Somme ;* si ce dernier est le livre de l'élève, l'autre est le livre du maître, » disait le P. Coconnier, que cite et approuve M. Grabmann.

Ce dernier nous donne encore quelques indications précieuses sur le rapport des autres œuvres de S. Thomas à la *Somme Théologique*, et sur la manière dont le commentateur moderne de celle-ci doit les utiliser. Il demandera au *Commentaire sur le livre des Sentences* l'expression de la pensée de S. Thomas au début de son enseignement. Il ira chercher dans les *Commentaires sur Aristote*, et spécialement sur sa *Métaphysique* [2], le développement *ex professo* des doctrines philosophiques qui entrent dans la synthèse finale de la

[1] Collection Kösel, à Kempten.

[2] *Einfuhrung in die* Summa Theologiæ *des heiligen Thomas von Aquin*, von Dr Martin Grabmann. Un vol. in-12 de VIII-134 p., 3 f. 10. Fribourg-en-B., Herder, 1919.

[3] Du P. Mandonnet nous avons l'ouvrage : *Des écrits authentiques de S. Thomas*, Fribourg-en-Suisse, 1910 ; divers articles parus dans la *Revue Thomiste* et dans la *Revue des Sciences philosophiques et théologiques :* voir dans cette dernière, avril 1920, p. 142-152, une *Chronologie sommaire de la vie et des écrits de S. Thomas*. M. Grabmann estime que la base sur laquelle a travaillé le R. P. est un peu trop étroite, et qu'il y a lieu de restituer à S. Thomas un certain nombre d'opuscules que le R. P. avait classés parmi les apocryphes. Voir M. Grabmann, *Die echten Schriften des h. Thomas von Aquin*, auf Grund der alten Kataloge und der Handschriftlichen Ueberlieferung, 1 vol. de 475 p. publié dans les *Beiträge* de Baeumker, Münster in W., 1920.

[4] C'est un travail de ce genre que M. Durantel a fait dans sa thèse complémentaire, pour les citations du Pseudo-Denis par S. Thomas.

[1] Voir dans Grabmann, p. 111-121, ce que nous possédons et ce qui nous manque pour une interprétation historique de la *Somme*.

[2] Le P. Cathala, O. P., a publié, en 1916, croyons-nous, une édition nouvelle des *Commentaires de S. Thomas sur la Métaphysique d'Aristote*. Nous ignorons la valeur et la nature de cette publication, qui ne nous est point parvenue.

Somme. Sur les questions purement philosophiques et sur les rapports de la raison et de la foi, il trouvera des développements dans la *Somme contre les Gentils* ainsi que dans quelques opuscules, notamment *In Boethium De Trinitate* (« le meilleur commentaire, dit M. G., de la question d'introduction à la *Somme*, » Ia, q. 1). On néglige trop, remarque-t-il encore, les Commentaires de S. Thomas sur l'Ecriture. Ils représentent la meilleure partie de son activité professorale, et justifient très souvent le choix que fait l'auteur de la *Somme* des textes de l'Ecriture, et l'interprétation qu'il en donne.

On le voit, il y a dans ces indications tout un programme, dont la réalisation nous donnerait un Commentaire à la fois doctrinal et historique de la *Somme*. Dans l'état actuel des éditions et de la critique, ce commentaire définitif ne peut pas voir le jour ; mais il est bien permis de travailler à le préparer, et de garder cet idéal comme un stimulant pour nos efforts. Le meilleur commentaire de la *Somme* est celui qu'on tirera des œuvres mêmes de S. Thomas : cette formule était donnée par le P. Massoulié, O. P., au XVIIe siècle ; et c'est elle que répète M. G. aujourd'hui encore comme exprimant le souhait des critiques modernes : « *Divus Thomas sui interpres* ».

7. Au point de vue doctrinal, l'œuvre monumentale qu'édifie patiemment le P. Pègues tend à réaliser ce programme. Le tome XIII vient de paraître [1]. Il traite des deux dernières vertus cardinales : la force et la tempérance, et des vertus secondaires qui forment avec les dons et les béatitudes leur magnifique cortège. Les pages les plus remarquables sont celles qui parlent de la vertu de force, du martyre, de l'humilité, de la patience, de la continence et de la chasteté. Par la hauteur des vues surnaturelles que S. Thomas apporte dans l'analyse de cette dernière vertu, si délicate, il mérite à un titre spécial son beau surnom de Docteur Angélique. « On éprouve une sorte de ravissement, note fort bien le P. Pègues (p. VIII), à voir ce puissant génie nous fixer les limites du bien et du mal, comme le ferait un ange venu de Dieu dans ce monde de nos passions, où la raison de l'homme a tant de peine à établir d'une manière parfaite l'empire qui doit être le sien. »

C'est aussi de la morale thomiste que le P. Sertillanges nous donne un exposé [2]. La part proprement théologique en est exclue : il ne s'agit que de « philosophie morale », et l'ouvrage, publié chez Alcan dans la « Collection des Grands Philosophes », vise plutôt les laïcs instruits que nos confrères. Dans ces limites, il est très remarquable. Connaissance approfondie des œuvres et des doctrines du Docteur Angélique, synthèse puissante et personnelle, analyse pénétrante, qui parfois même prolonge la pensée du maître dans les directions où se meut la pensée moderne, charme d'un style qui garde la précision technique de l'original tout en donnant un tour moderne, concis et piquant, à l'expression de la pensée, souci constant de rattacher, avec S. Thomas, les conclusions et les préceptes moraux aux grandes thèses de la métaphysique, voilà quelques-unes des qualités diverses et rarement assemblées qui donnent à ce travail serré, et pareil à un résumé, une valeur sérieuse et durable, et lui assurent une place d'honneur à la suite du *S. Thomas d'Aquin* où le même auteur exposait, il y a peu d'années, les doctrines spéculatives de son Maître [1].

8. « S. Thomas fut bien l'ange de l'Ecole, mais l'ange dépravateur...

« J'accuse S. Thomas d'avoir été, d'une façon négative, *hégélien*, pour n'avoir pas compris la distinction entre le *esse* et le *non esse* du principe de contradiction d'une part, et d'autre part le *esse* et le *non esse* de l'être limité ou non-infini, du *esse* changeant.

« J'accuse S. Thomas d'avoir, de par sa théorie de la connaissance qui est subjectiviste,... donné positivement lieu au *Kantisme* et au *Modernisme* philosophique. »

Ainsi s'exprime M. le Dr Compagnion dans l'*Introduction* d'un récent ouvrage (p. XIV-XV) [2]. C'est d'une belle franchise.

Le premier mouvement du théologien pédant est de recourir aux déclarations des Papes sur la valeur de la philosophie thomiste et d'exhumer certaine Proposition 4 que Bonnetty dut souscrire jadis, où il est dit : « *Methodus qua usi sunt D. Thomas, D. Bonaventura et alii post ipsos scholastici non ad rationalismum ducit neque causa fuit cur apud scholas hodiernas philosophia in naturalismum et pantheismum impingeret* ». Ce premier mouvement n'est pas le bon. La situation, grâce à Dieu, n'est pas si tragique. On s'en aperçoit vite à la lecture. Le sens de certaines distinctions de M. C. ne se laisse pas facilement saisir, ni la portée de certaines affirmations, ni la logique de certains raisonnements. Un « néo-scotiste » saurait-il mieux comprendre ? On peut en douter : car il a suffi de « corriger » un ouvrage intitulé d'abord *Critique thomiste du thomisme* pour en faire une *Critique néo-scotiste du thomisme*, et ce, à la suite sans doute des « réflexions et méditations philosophiques auxquelles je me suis livré (c'est M. C. qui parle), non seulement en amateur, mais avec une véritable passion et même obsession pendant les deux années que je viens de passer en Afrique équatoriale (Congo belge) dans la plus immense solitude qu'on puisse rêver et sous le plus beau soleil du Bon Dieu » (p. XIII). Et puis, ces accusations très graves contre S. Thomas sont présentées « en gardant tout respect et charité pour

[1] R. P. PÈGUES, O. P., *Commentaire français littéral de la* Somme théologique *de S. Thomas d'Aquin*. T. XIII : *La force et la tempérance*. Un vol. gr. in-8 de VIII-691 p., 20 f. Toulouse, Edouard Privat, et Paris, Téqui, 1919. — Sur la valeur de ce beau Commentaire, voir *Ami* du 22 avril 1920.

[2] *La philosophie morale de S. Thomas d'Aquin*, par A. D. SERTILLANGES. Un vol. in-8 de 592 p., 10 f. Paris, Alcan, 1916.

[1] Même éditeur, même Collection, 2 vol. in-8, 12 f.

[2] *La philosophie scolastique au XXe siècle. Critique néo-scotiste du thomisme*, par Jean Compagnion, docteur en médecine de l'Université Catholique de Louvain, docteur en médecine de l'Université de Lille. — Première publication ; ou la première publication corrigée de la *Critique thomiste du thomisme*. 1 vol. in-18 de LXVI-101 p., 2 f. Paris, Berche et Tralin, 1916.

l'homme *(errare humanum est)* et pour le saint (c'est l'intention qui fait l'œuvre) » (p. xv). Ne prenons donc pas les choses plus au sérieux que l'auteur lui-même et redisons de bon cœur avec lui cette double acclamation sur laquelle se ferme son livre : « Vive le B. Jean Duns Scot ! — Et vive... S. Thomas... quand même ! » (P. 101).

II. — MONOGRAPHIE

C'est un travail vraiment neuf que M. Raymond Joly a présenté à la Faculté de théologie de Lyon pour sa thèse de doctorat [1]. On sait que S. Thomas dans la *Somme* (Ia, q. 2, art. 3) donne cinq démonstrations de l'existence de Dieu, qui sont devenues classiques. La plus audacieuse, la plus profonde, la plus belle et la plus féconde de ces preuves est, de l'avis de tous, la quatrième, qui se tire *ex gradibus entium*. Elle offre en particulier cet intérêt d'utiliser certaines vues du platonisme, et de s'apparenter à la preuve ontologique avec laquelle on l'a parfois confondue.

De cette preuve M. J. nous retrace l'histoire. Il en voit comme une première ébauche dans le livre inspiré de la *Sagesse ;* il nous fait assister à sa lente élaboration dans la pensée de Socrate, Platon, Aristote, Philon, Plotin, puis à son efflorescence chez les Docteurs chrétiens : S. Augustin, le Pseudo-Denys, S. Anselme, l'école de St-Victor, S. Bonaventure ; il examine également ce qu'en ont dit les philosophes arabes et juifs du moyen âge. Dans cette partie historique, les doctrines sont analysées et les textes caractéristiques cités en français. — Dans sa seconde partie, l'auteur nous fait l'exposé de la preuve d'après S. Thomas. Ce grand Docteur a rassemblé toutes les données traditionnelles, les a mises en pleine valeur en les intégrant dans ses principes métaphysiques, et, vers la fin de sa vie, les a condensées dans les quelques lignes de la *4a via*. Ces textes de S. Thomas sont réunis et groupés en ordre logique par M. Joly qui y trouve le commentaire autorisé des lignes brèves de la *Somme*. Celles-ci, remarque-t-il fort justement, forment « non... un raisonnement méthodique et rigoureux, mais... un raccourci qui résume... la doctrine développée ailleurs, et qui vise à donner de la vérité comme une intuition directe ; ... c'est l'argument d'une intelligence qui voit..., plutôt que celui d'une raison qui syllogise » (p. 81).

Sérieux, consciencieux, et n'ayant, croyons-nous, rien omis d'essentiel, ce travail reste perfectible sur des points secondaires, notamment dans la seconde partie où l'expression et la pensée même gagneraient à être plus mûries. Telle quelle, cette monographie fait honneur au courage et au talent de son auteur ; elle mérite l'attention des historiens et des philosophes. Nous saluons avec sympathie ce début plein de promesses.

[1] R. Joly, *La preuve de l'existence de Dieu par les degrés des êtres.* Quarta via *de la* Somme théologique. *Sources et exposé.* Thèse de Doctorat présentée à la Faculté Catholique de Lyon. Un vol. in-8 de 91 p. Gand, 1920. En vente chez l'auteur, professeur au Grand Séminaire de Langres. Prix : 3 f. 50, franco.

III. — MANUELS

L'influence des idées scolastiques est vraiment en progrès. De l'enseignement supérieur et des Séminaires elle gagne l'enseignement secondaire. On voit éclore des manuels nouveaux, — on en voit aussi se convertir d'anciens, — qui préparent de futurs bacheliers ès-lettres d'après les exigences du programme de l'Université tout en leur donnant la doctrine thomiste. A ce titre, deux manuels récents nous semblent mériter d'être mentionnés dans cette Chronique.

1. M. Maritain est connu de nos lecteurs. Actuellement professeur à l'Institut Catholique de Paris, aussi bien informé des moindres nuances de la pensée contemporaine que fermement attaché à la philosophie scolastique, il entreprend dans cet ouvrage, dont le présent volume n'est que le premier fascicule [1], de donner aux élèves de l'enseignement secondaire un manuel qui leur permette, tout en préparant la seconde partie du baccalauréat, de s'initier à la philosophie traditionnelle de l'Eglise. Par des artifices de typographie, par des indications précises placées au commencement et à la fin de l'ouvrage, l'auteur a marqué comment son travail pouvait être utilisé en vue de ce but pratique.

Mais le cadre tracé par le programme officiel est largement débordé. M. M. entend donner un cours élémentaire, mais complet, de philosophie ; il veut surtout « exposer fidèlement la doctrine d'Aristote et de S. Thomas, et juger à sa lumière les grandes théories qui se sont succédé depuis trois siècles et les principaux problèmes agités par la philosophie moderne. » Enfin, et c'est la plus grande originalité de cet ouvrage très personnel, M. M. inaugure une méthode nouvelle : il a « voulu suivre un ordre véritablement progressif, autant que possible l'ordre de découverte, » dont il voit dans Aristote l'indication. Car

> « Aristote, ce grand réaliste, n'avançait rien à priori, et étudiait toujours l'évolution historique des problèmes avant de proposer ses solutions, qui apparaissent dès lors comme le terme normal d'un processus de découverte. Sans doute une telle méthode nous contraindra à une assez longue excursion historique : nous la tenons cependant pour indispensable... L'exposé des débuts historiques de la pensée philosophique est ce qu'il y a de plus propre à initier des débutants aux problèmes de la philosophie, et à les introduire dans le monde, tout nouveau pour eux, de la spéculation rationnelle. »

En conséquence, l'auteur commence par des indications sommaires sur l'histoire de la philosophie jusqu'à Aristote, en vue de montrer

> « comment s'est effectuée la transition entre les positions du sens commun et la science des philosophes, comment les grands problèmes philosophiques ont surgi d'eux-mêmes, et comment une certaine notion de la philosophie, qu'on pourra plus tard éprouver par la controverse, mais qui se dégage déjà de cette recherche historique, s'impose naturellement à l'esprit. »

[1] J. Maritain. *Eléments de philosophie. I. Introduction générale à la philosophie.* Un vol. in-8 de xii-214 p., 7 f. 50. Paris, Téqui, 1920.

Les notions historiques orientées vers ce but très précis couvrent 60 pages, et se terminent par des conclusions (40 p.) où l'auteur dégage la définition de la philosophie et marque ses rapports avec les sciences, avec la théologie et avec le sens commun. Conformément à la méthode d'invention adoptée, les « propositions » ne sont formulées qu'après les explications et les preuves, en conclusion de chaque article.

Le second chapitre donne la division de la philosophie, et en indique les principaux problèmes. Elle fournit, spécialement en ce qui regarde la métaphysique, toutes les indications utiles pour comprendre le sens et la portée des questions soulevées et des solutions données.

Il y a donc là plus qu'un manuel scolaire. C'est un véritable « traité ».

Les philosophes scolastiques aimeront à y relire, sous une forme rajeunie et d'une bonne tenue littéraire, des pensées qui leur sont familières ; les débutants y trouveront, avec moins de sécheresse et de laconisme que dans les manuels ordinaires, une initiation philosophique qui leur donnera l'amour de la vérité et le goût de sa recherche.

Ce premier fascicule nous paraît avoir une portée beaucoup plus étendue ; il est de nature à faire comprendre à ceux qui croient être philosophes, tout en ignorant la vraie philosophie, dans quel esprit large et vraiment humain les penseurs catholiques envisagent les grands problèmes et travaillent à les résoudre. A ce titre, nous lui souhaitons de nombreux lecteurs dans cette Université de France dont M. Truc et M. Gilson nous disaient ci-dessus l'inexcusable ignorance en matière de philosophie scolastique. Pour nous, après avoir admiré un si beau portique, nous n'avons qu'à souhaiter d'assister au plus vite à l'achèvement du temple dont M. M. se révèle l'architecte plein de science et de foi.

2. Il n'est pas nécessaire de présenter bien longuement le Manuel du P. Lahr [1], qui a fait ses preuves : en moins de vingt ans il arrive à sa 23e édition. Celle-ci est une refonte, commencée par le P. Lahr lui-même, continuée après sa mort (décembre 1919) par le P. Picard. Le mérite pédagogique de ce livre ne relève pas de notre compétence. Mais nous avons constaté que c'est une vraie mine de renseignements, et qu'il suffirait d'y ajouter les références précises (qu'exclut un manuel) et une table alphabétique complète pour en faire un bon instrument de travail. Nous avons pu constater également que cette édition était plus que ses aînées pénétrée de doctrine scolastique. L'auteur ne s'est pas contenté « d'exposer clairement et méthodiquement les conclusions les plus certaines de la philosophie moderne en les rattachant toujours à cette grande tradition chrétienne dont S. Thomas est le chef incontesté » ; il a voulu également renforcer la partie métaphysique de son œuvre, en traitant d'une façon plus détaillée et « selon la plus pure tradition scolastique » les questions qui s'y rapportent. Sur les points controversés dans l'Ecole, le P. Lahr rapporte les diverses opinions et se range presque toujours à celles de Suarez. Notons enfin qu'à deux reprises, au moins, il critique la position prise par le cardinal Mercier et l'école de Louvain sur la définition de la vérité.

[1] P. Ch. Lahr, S. J. *Cours de philosophie, suivi de l'histoire de la philosophie*, à l'usage des candidats au baccalauréat ès-lettres. 23e édition. 2 vol. in-8 de XII-754 et VIII-748 p. Paris, Beauchesne, 1920.

IV. — UNE « BIBLIOTHÈQUE THOMISTE »

Au moment de clore cette chronique nous apprenons que le P. Mandonnet va commencer la publication d'une *Bibliothèque thomiste*, collection d'études historiques sur la vie, les écrits et la pensée de S. Thomas d'Aquin, et les questions connexes : en réalité c'est donc le mouvement théologique et philosophique du XIIIe siècle tout entier qui sera étudié en fonction de S. Thomas. Tous les travailleurs sont invités à collaborer à cette œuvre, sans « autres conditions que celles exigées par l'application d'une méthode rigoureusement scientifique. » Le 1er volume sera une *Bibliographie thomiste* établie à partir du début du XIXe siècle jusqu'à nos jours par les PP. Mandonnet et Destrez, O. P. Cette publication est appelée à satisfaire l'un des vœux qu'avec M. Grabmann nous exprimions ci-dessus dans cette Chronique même, et le nom de son Directeur est une garantie de la haute valeur scientifique de cette Collection [1].

[1] Pour ce qui concerne la direction de la *Bibliothèque thomiste*, s'adresser à M. P. Mandonnet, 31, avenue du Château, à Bellevue (Seine-et-Oise). — Pour ce qui concerne l'administration, au R. P. Schaff, O. P., Le Saulchoir, Kain (Belgique).

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Un prêtre peut-il biner en semaine, parce qu'une messe promise à jour fixe ne pourrait être dite à cause d'un service qui s'impose ? La défense de biner n'étant pas de droit divin, il a dit une seconde messe pour satisfaire aux exigences de la famille qui la demandait.

R. — Il y a sans doute bien longtemps que vous n'avez pas ouvert de théologie morale ? Vous avez oublié que, à côté du droit divin, il y a le droit ecclésiastique, auquel sont soumis tous les sujets de l'Eglise catholique et que les prêtres doivent être les premiers à respecter. Prenez donc connaissance du canon 806 du *Codex* (nous le traduisons pour vous en faciliter l'intelligence) :

§ 1. — Excepté le jour de Noël et le jour de la Commémoraison de tous les fidèles défunts, jours où l'on peut dire trois messes, il n'est pas permis à un prêtre de célébrer plusieurs messes le même jour, à moins qu'il n'y soit *autorisé* par indult apostolique ou *par son Ordinaire*.

§ 2. — Mais cette autorisation, l'Ordinaire ne peut l'accorder que dans le cas où, jugeant avec prudence, il estime qu'elle est nécessaire, à cause du manque de

prêtres, *pour permettre l'assistance à la messe à une portion notable de fidèles, un jour de précepte.* Et il n'a pas le droit de permettre plus de deux messes le même jour au même prêtre.

Vous le voyez : l'*unique cause* pour laquelle l'Ordinaire a le pouvoir d'autoriser le binage, c'est la nécessité, pour une portion notable de fidèles, d'entendre la messe un jour de précepte, alors qu'il n'y a pas d'autre prêtre pour la dire. Nous sommes bien loin du cas dont vous parlez.

Et ne croyez point que cette transgression de la défense ecclésiastique soit chose légère. Estimez plutôt sa gravité d'après la gravité de la peine dont elle est frappée par le canon 2321 : « Les prêtres qui, contre les prescriptions du can. 806 § 1 et du canon 808, auront eu la présomption de célébrer deux fois la messe le même jour ou de la dire sans être à jeun, *qu'ils soient suspens de la célébration de la messe* pour une durée à fixer par l'Ordinaire suivant les circonstances. »

Q. — Les « lettres ou feuilles de pouvoirs » n'avaient de raison d'être que de notifier et de certifier la concession, tantôt *ad annum*, tantôt *usque ad revocationem*, de « l'approbation » *ad confessiones excipiendas.* Du moment que cette « approbation » disparaît du droit canon, qu'elle n'existe plus, il semble que les « lettres ou feuilles de pouvoirs » n'ont plus de raison d'être.

Faut-il encore faire reviser par l'Evêché ces feuilles de pouvoirs ? Même quand on ne change pas de fonction, qu'on est maintenu au même poste de vicaire ou d'aumônier, etc. ? Et même, l'Evêque continuera-t-il à donner des « lettres ou feuilles de pouvoirs » au prêtre auquel il confie une fonction du saint ministère et, par conséquent, la juridiction nécessaire ?

C'est une question que je me pose après votre article du 11 septembre 1919.

R. — Sans aucun doute, les feuilles de pouvoirs seront, exactement comme par le passé, nécessaires. La formule seule en pourra être légèrement modifiée : au lieu d'employer dans son ancien sens canonique très spécial le mot *approbation,* on y fera mention simplement de la *juridiction* concédée, avec toutes les limites et conditions qu'elle pourra comporter suivant les cas. Il suffira même d'énoncer simplement le « pouvoir de confesser » s'il ne s'agit que de la confession, ou en général les « pouvoirs » requis pour un ministère déterminé.

Rien n'empêche, du reste, que l'on conserve le mot approbation dans son sens « vulgaire » et qu'on le prenne, ainsi que cela se faisait autrefois, comme renfermant implicitement la collation du pouvoir de juridiction.

Vous voyez que, en somme, rien n'est à changer dans les usages reçus en pareille matière, car ce que nous avons dit de la suppression de l'ancienne approbation, en tant que condition canonique à part, distincte de la juridiction, et comme telle nécessaire à la validité des absolutions, visait plutôt un point technique et spéculatif de droit, qu'une réforme ou nouveauté notable dans la pratique des choses.

Vous rappelez-vous la question souvent posée au traité de la Pénitence, quand vous étiez jeune, séminariste ou tout nouveau vicaire ? — « Qu'est-ce que l'approbation, et comment la distinguez-vous de la juridiction ? » — suivie de cette autre : « En dehors, et en plus de la juridiction, l'approbation est-elle nécessaire *ad validitatem sacramenti?* » Eh bien ! voilà une « colle » qui ne se posera plus, un casse-tête de moins aux examens *de Pœnitentia.*

Simplification, d'ailleurs, plus spéculative que pratique, puisque, en fait, chez nous séculiers, approbation et juridiction, quoique choses théoriquement distinctes, n'étaient jamais séparées ; simplification, donc, qui pourra fort bien n'avoir aucun retentissement dans nos pièces protocolaires de chancelleries épiscopales.

Q. — Une jeune personne catholique s'est mariée avec un protestant devant le ministre protestant. Elle a donc fait une faute en adhérant à l'hérésie. Doit-on lui refuser l'absolution et la sainte communion ? Il me semble que oui, puisqu'elle n'a pas reçu le sacrement de mariage (le mariage hérétique étant nul) et doit être considérée comme mariée civilement.

R. — Aux termes du célèbre décret *Ne temere,* canonisé sur ce point dans le nouveau *Codex* (Can. 1099), le mariage d'une partie catholique avec l'autre protestante, devant le seul ministre protestant, est nul. Vous avez donc raison de tenir pour union purement civile, nullement valide et sacramentelle, le mariage dont vous parlez.

Vous avez raison encore de penser que cette personne catholique étant, au point de vue de l'Eglise, en état de concubinage, ne peut être admise à recevoir les sacrements, tant qu'elle n'aura pas régularisé sa situation, c'est-à-dire observé la forme canonique essentielle de l'assistance du curé et de deux témoins.

Q. — Un prêtre est obligé de prendre un appareil dentaire, avec palais rapporté par conséquent, les dents de la partie supérieure de la bouche lui faisant presque toutes défaut. Veuillez me dire s'il peut porter son appareil pour dire la messe et communier.

R. — L'art ici, hélas ! fait plus qu'imiter la nature : il la remplace, et vous voyez tout de suite les conséquences qui découlent de cette simple observation, ainsi que la résolution pratique de votre difficulté. Vous pouvez user de votre ratelier exactement comme vous feriez de vos dents naturelles, et appliquer dans les deux cas les mêmes principes de morale, en ce qui concerne la communion.

Tantôt, par ordre même des dentistes, il faut garder son appareil la nuit, et toujours, de façon aussi continue que possible ; et tantôt, il faut l'enlever le soir, pour le reprendre le lendemain, sans se presser, donc facilement après la messe ; toujours, bien entendu, sous réserve des lavages intermittents et soins de propreté ordinaires.

Le dentier supérieur complet ne finit par bien

adhérer au palais, à la longue, qu'à la condition d'être rarement déplacé ; et, de plus, il faut dire que, pour le temps où il manque, la parole est très difficile : double raison, en outre du principe général ci-dessus, pour ne se faire aucun scrupule de célébrer la messe et communier avec l'appareil conservé dans la bouche, malgré certains inconvénients qui peuvent en résulter, comme ils se produiraient d'ailleurs de manière analogue, et même identique, avec le seul palais naturel.

Q. — Dans le mandement de Carême de notre diocèse il est dit : « Nous permettons de remplacer le beurre par la graisse pour *la préparation des aliments...* » Or quelques confrères prétendent que l'on peut mettre la graisse sur le pain en place de beurre. Est-ce permis ? Il ne s'agit plus de préparation d'aliments, mais la graisse est prise comme aliment avec le pain. *Quid ?*

R. — En style culinaire, cette expression « préparation des aliments », en latin *condimentum*, a un sens parfaitement défini. Aucune cuisinière, aucune ménagère n'aura l'idée qu'on puisse faire passer la « graisse sur le pain » pour une préparation d'aliments. Il faut prendre, *ut sonant, verba legis* et aussi *verba dispensationis*. D'où la conclusion que la permission ici alléguée ne comprend pas l'usage de la graisse comme mets accompagnant la manducation du pain.

A noter que le *Codex* (can. 1250) accorde, de droit commun, l'autorisation d'employer la graisse comme assaisonnement.

LITURGIE

Q. — Je viens vous demander votre avis sur la jurisprudence à l'égard du Saint-Sacrement exposé. De temps immémorial, dans nos régions, à certaines fêtes, à certains jours, on exposait dans nos églises le St-Sacrement dès le matin, et la messe était ensuite célébrée et d'autres succédaient. Or ces temps derniers une vague de scrupule a passé, on s'est rappelé qu'on ne doit pas célébrer la messe ni donner la communion à l'autel où l'on a exposé le St-Sacrement. Certains curés se sont conformés à ces prescriptions, mais alors les paroissiens s'étonnent et ne comprennent plus...

R. — Pour répondre comme il convient et garder une juste mesure dans l'appréciation du décret de Montréal qui a mis en émoi certains diocèses, il ne sera peut-être pas inutile de rappeler tout d'abord ce que les livres liturgiques ont dit de la célébration de la messe devant le St-Sacrement exposé, dès le principe.

Dans le Missel de S. Pie V, on ne trouve que quelques mots se rapportant au jeudi et au vendredi de la Semaine Sainte. Clément VIII y ajouta au Titre XVII, n. 1, une règle générale au sujet des génuflexions dues au St-Sacrement exposé à l'autel. Mais en vérité, la pensée de l'Eglise ne paraît absolument que dans le *Cérémonial des Evêques*, liv. I, ch. XII, n. 9, où se lit cette rubrique :

« Quod si aliquando contingeret coram Episcopo vel per ipsum Episcopum celebrari, existente Ss. Sacramento super Altari : quod feria quinta in Cœna Domini et feria sexta in Parasceve, et in Missa quæ celebratur in festo Ss. Corporis Christi, vel cum exponitur Oratio quadraginta horarum, ante processionem evenire solet ; tunc omnes genuflexiones et reverentiæ ad unguem observari debent, et Episcopus nunquam sedere, sed stare sine mitra, prout suis locis declaratur ; et ideo non incongruum, sed maxime decens esset ut in Altari ubi Ss. Sacramentum situm est, Missæ non celebrarentur : quod antiquitus observatum fuisse videmus ; aut saltem celebrans in eo sive solemnes, sive planas Missas, reverentias et genuflexiones prædictas omnino observare debet. »

Aussi quand Gavantus fait remarquer dans ses Commentaires du Missel, Part. 2, Tit. XIV, que les rubriques ne disent rien des messes *coram Ss. Sacramento*, il supplée à ce silence en disant : « Sed in Cœremon. Episc. lib. I, cap. 12, optime monemur ex antiquorum documentis, ut abstineamus a Missa celebranda coram Sacramento, etiam in suo tabernaculo occluso ; quod si ferat necessitas, vel suadeat alia justa causa, puta infra Octavam Corporis Christi, et Romæ in fine publicæ Orationis 40 horarum, eo casu genuflexiones omnes et actus reverentiales debiti, diligenter sunt observandi, quos variis in libris ritualibus præscriptos, et sparsim hoc loco collegimus. »

La pensée de l'Eglise est donc nettement manifestée et va se poursuivre d'une façon constante à travers les siècles. Un décret pour Bologne du 9 août 1670, n. 1406, déclare cette célébration illicite, « stante præsertim quod adsint alia altaria in quibus (missæ) celebrari possint, » et un autre du 13 juin 1671 pour le Mexique, n. 1421, ad 5, encore plus décisif, porte : « Non debet celebrari Missa in Altari ubi est expositum Ss. Sacramentum, nisi sit pro eo reponendo ; et si ex necessitate fieri opus esset, populus est benedicendus more consueto, et non cum Ss. Sacramento. »

Voyons ce que dit à son tour l'*Instruction Clémentine* fixant l'ordre à observer durant les prières des 40 Heures, § XII : « In Altari ubi est expositum Ss. Sacramentum nulla alia celebretur Missa, præter solemnes pro expositione et repositione, » et dans le jour intermédiaire réservé à la messe votive *Pro pace* ou autre prescrite par l'Ordinaire, « ea Missa canenda est in Altari diverso ab eo in quo fit expositio, et ab eo in quo adest tabernaculum cum incluso Sacramento. » (*Ibid.*, § XIV). Néanmoins, cette rubrique, d'après Gardellini lui-même, n'est point si absolue qu'elle n'admette quelques exceptions fondées, soit *sur la nécessité*, par exemple s'il n'y a qu'un autel et s'il y a urgence de célébrer, soit sur une *raison grave* ou sur un *indult* (S. R. C., 11 mai 1878, n. 3448, ad I), et l'on ne peut voir, malgré ce que semble dire le n. 2765, du 11 mars 1837, *un abus toujours à éliminer* dans les messes qui se célébreraient à l'autel de l'exposition. (S. R. C., 11 janv. 1884, n. 3604, ad I ; 18 juillet 1884, n. 3614, ad IV).

De tout ce qui précède, le récent décret du 17 avril 1919, qui est en somme identique au pré-

cédent de 1878, n. 3448, ad I, ne change rien à la discipline de l'Eglise constamment suivie depuis les temps anciens jusqu'aujourd'hui ; et si l'on veut se rendre compte de la défense de célébrer à l'autel de l'exposition, et des cas où l'on est en droit de passer outre, rien de plus facile.

Pourquoi l'Eglise interdit-elle de célébrer devant le Saint-Sacrement exposé ? Est-ce que ce serait mal en soi ? Non pas ; mais c'est mal seulement à raison de la défense positive que l'Eglise en a faite pour des raisons pleines de sagesse. La principale indiquée par le Cérémonial des Evêques a été de ne pas trop compliquer les cérémonies de la messe et de ne pas être un surcroît de gêne et de fatigue pour le célébrant ; puis le rit habituel et courant de la messe se trouvant notablement modifié dans ces messes, l'Eglise a craint d'exposer le célébrant à bien des manquements, et à ne pas rendre au Saint-Sacrement tout l'honneur et tous les témoignages de respect qui lui sont dus. Aussi supprimez la défense de l'Eglise, et la célébration de la messe à l'autel de l'exposition n'est pas en soi illicite ; mais elle reste seulement compliquée dans ses cérémonies, et souvent pénible pour le célébrant. — Mais elle reste de droit à cet autel pour l'exposition et la reposition du Saint-Sacrement ; puis elle est tolérée *ex necessitate* quand il n'y a qu'un autel ; ensuite *ex indulto* concédé à divers Instituts, même à Rome *(Ephem. Liturg.*, 1910, p. 312) ; enfin elle est encore licite *ex gravi causa*, dont il importe que l'évêque reste juge (S. R. C., 11 juin 1904, ad 1), et dont nous lisons des exemples dans le décret du 27 sept. 1864, n. 3124, ad II et III.

Somme toute, ainsi compris, le décret de 1919 n'a rien qui puisse troubler beaucoup la pratique courante des diocèses. Les expositions ne sont pas laissées à la libre disposition des curés, et l'on ne peut s'écarter de l'ordre établi par l'Ordinaire, ni multiplier la messe devant le Saint-Sacrement. Si parfois il arrive avec le temps que quelques abus soient à réformer, l'Eglise les signale, mais entend que cela se fasse prudemment, *sensim sine sensu*, d'après et sous la direction des supérieurs locaux, et qu'on temporise au besoin, attendant le moment favorable pour suivre les décrets dont les populations ne voient pas toujours la portée, et dont parfois l'application trop brusquée serait capable de les indisposer jusqu'à déserter les offices. Dans ce cas, on rentre dans les cas prévus et exceptés par Rome elle-même *ex necessitate* vel *ex gravi causa*, et l'on est légitimement excusé d'observer la loi.

Q. — Pourrait-on, les trois premiers jours de la Semaine Sainte et pendant l'octave de Pâques, chanter la messe de sépulture, le corps présent, pour les morts de la guerre que l'on ramène dans leur paroisse et que l'on introduit dans l'église pour une cérémonie ?

R. — Le chant de la messe de *Requiem* demandée pour les soldats tombés au champ d'honneur et ramenés dans leur pays est non seulement licite, *præsente corpore*, dans les trois premiers jours de la Semaine Sainte, mais cette messe est de droit avec le cérémonial accoutumé de l'enterrement et la solennité des funérailles, et le décret général de 1891, n. 3755, ad I, dit absolument : « Missam unam solemnem vel cum cantu, in die et pro die obitus, *præsente cadavere*, fieri posse, quandocumque non occurrat aliquod ex festis duplicibus I classis solemnioribus, seu universalis Ecclesiæ, seu ecclesiarum particularium, ex præscripto rubricarum recolendis ». Il conviendra seulement d'omettre l'*hodie* qui se lit dans l'oraison d'usage.

La solution donnée pour les trois premiers jours de la Grande Semaine vaut aussi pour l'Octave de Pâques.

Et même dans le cas où le défunt aurait déjà été enterré avec messe, lors de sa première sépulture, il serait encore difficile de lui refuser les mêmes honneurs qu'à ses compagnons : les familles ne comprendraient pas cette différence.

Q. — Y a-t-il des règles déterminées concernant l'assistance d'un seul chapelain à la messe basse de l'Evêque ?

R. — Le R. P. Hægy, dans ses *Fonctions Pontificales selon le rit romain*, 2 vol. in-12 (chez Gabalda), donne en détail les règles concernant l'assistance d'un ou plusieurs chapelains, qui peuvent servir la messe basse de l'évêque. Si des chanoines remplissaient cet office, ils ne porteraient point leurs insignes de chanoines, mais feraient usage du surplis sur le rochet. (S. R. C., 16 juin 1893, n. 3804, ad 1).

De Amicis, dans son *Cæremoniale Parochorum* (2 vol. extraits des *Ephémérides Liturgiques)*, donne également les règles que comporte l'assistance d'un ou plusieurs chapelains pour servir la messe basse de l'évêque. L'ouvrage se trouve à Rome, aux bureaux des *Ephémérides*, 21, via Pompeo Magno.

Q. — Voudriez-vous préciser quelle doit être la couleur du conopée pendant le Carême ?

Il y a tant de nos confrères de France et de Belgique qui croient bien faire en mettant le conopée violet pendant tout ce temps, quelle que soit la fête qu'on y célèbre !

R. — Il serait à désirer que la couleur du conopée fût celle de l'office du jour, mais il n'y a pas néanmoins d'obligation, et le blanc peut remplacer toutes les couleurs, dit Baruffaldi, comme étant celle qui convient toujours au Saint-Sacrement, quelle que soit d'ailleurs la couleur de la messe qu'on célèbre. (S. R. C., 21 juillet 1855, n. 3035, ad X).

Le conopée pourra donc être violet en Carême, en Avent, quand l'office du jour est violet, et le Jour des Morts où l'on dit la messe en noir. Mais ce serait contraire au droit liturgique de garder *le violet* tous les jours de Carême et d'Avent aux fêtes

des Martyrs ou des Confesseurs, comme on devrait réprouver l'usage de laisser le conopée *vert* durant toutes les semaines qui suivent la Pentecôte.

Avec le conopée blanc, on est toujours en règle, et le droit est sauf. On doit même s'en tenir à cette couleur le jour de la Pentecôte et jours semblables, quand le St-Sacrement reste exposé. (S. R. C., 9 fév. 1678, n. 1615, ad 6 et 9 ; 19 déc. 1829, n. 2673).

Q. — Pour le Premier Vendredi du mois, autrefois on ne donnait pas la bénédiction après l'exposition de la messe, mais seulement le soir au Salut. Comme les rubriques demandent la bénédiction chaque fois qu'il y a exposition, j'ai donc, depuis mon arrivée ici, donné la bénédiction après la messe avant de remettre le St-Sacrement au tabernacle. Mais les Sœurs tenant à leur salut du soir, j'ai continué à donner ce salut. Cela fait deux bénédictions par jour. Est-ce légitime ?

R. — Le Premier Vendredi du mois où il y a exposition à la messe, vous ne pourrez pas remettre le Saint-Sacrement au tabernacle après cette messe sans donner la bénédiction ; cela résulte des prescriptions générales de l'Eglise. (S. R. C., 12 juillet 1889, n. 3713). Mais, d'autre part, l'évêque ayant autorisé un salut le soir de ce jour, et vos religieuses tenant à la concession régulière et légitime qui leur a été faite, vous n'avez qu'à obéir ; les décrets sont en faveur de vos religieuses : « An liceat in una eademque die atque in eadem ecclesia pluries cum SSmo Sacramento benedici populo ? — *Affirmative*, de licentia Episcopi. » (S. R. C., 12 janvier 1878, n. 3438, ad V). Puis, à la même question posée, *occasione piarum congregationum, vel ad devotionem*, Rome déclara s'en rapporter au prudent jugement de l'évêque : « Juxta prudens Ordinarii arbitrium, evitata tamen nimia frequentia. » (S. R. C., 11 mai 1878, n. 3448, ad III).

Q. — Un curé a pris sa retraite dans une ville où se trouve un couvent de Pères Capucins, et c'est dans l'église de ce couvent qu'il célèbre la messe.

1° Dans l'oraison *A cunctis*, à la messe il nomme le Patron de l'église des Capucins, S. François ; mais au bréviaire, quel saint doit-il nommer ?

2° Ce prêtre est-il tenu de célébrer l'Anniversaire de la Dédicace de l'église paroissiale, et la fête du Patron de ladite église ? Ou bien doit-il suivre purement et simplement l'Ordo du diocèse ?

3° Lorsque l'Ordo des Capucins permet la messe quotidienne *pro defunctis* ou une messe votive, alors que l'Ordo du diocèse les défend, quel Ordo doit-il suivre ?

R. — Ad I. C'est bien le Titulaire de l'église où vous célébrez que vous devez nommer dans l'oraison *A cunctis* de la messe, les jours où elle est prescrite. (S. R. C., 23 sept. 1837, n. 2769, ad VII). Mais, comme prêtre retiré, n'étant attaché canoniquement à aucune église, au suffrage du Bréviaire vous n'avez pas à exprimer de nom particulier à la lettre N., parce que *à l'office* on ne peut nommer que le patron de son église propre, et vous n'en avez point. (S. R. C., 27 juin 1899, n. 4043).

Ad II. Vous n'avez pas à célébrer non plus la Dédicace de l'église paroissiale sur le territoire de laquelle vous résidez, ni son Titulaire ou Vocable, qui oblige seulement ceux qui lui sont attachés par un titre canonique (S. R. C., 11 août 1877, Pars I, n. 3431, ad IV), mais vous vous conformez uniquement pour l'office à l'Ordo du diocèse, sans en excepter la Dédicace de la Cathédrale et son Titulaire qui obligent tous les prêtres, *ratione subjectionis*. (S. R. C., 9 juillet 1895, n. 3863).

Ad III. Relativement à la célébration des messes votives ou de *Requiem*, si l'église où l'on célèbre ne les admet pas, il faut absolument s'en abstenir. Mais si elle les admet quand le prêtre a lui-même un office au Bréviaire qui les exclut, il est libre d'user de cette faculté que lui laisse l'église, et de dire à son gré, soit la messe conforme à son office personnel, soit la messe votive ou de *Requiem*. (S. R. C., 9 juillet 1895, confirmé par le Pape le 9 décembre suivant, n. 3862).

Q. — Nous ne sommes pas d'accord au sujet des jours où l'on peut faire les translations des fêtes de 1re et de 2e classe empêchées...

R. — Les rubriques nouvelles se rapportant à la translation des fêtes de 1re et de 2e cl. empêchées sont très claires et ne prêtent point à controverse, comme vous allez en juger.

Accidentellement empêchées en leur jour, les fêtes de 1re et de 2e cl. sont renvoyées cette année-là dans le jour suivant le plus proche où il n'y a pas de fête de 1re ou de 2e cl., de Dimanche occurrent, de Vigile privilégiée, ou d'autres offices excluant ces mêmes fêtes, c'est-à-dire les fêtes de 1re ou de 2e cl. (Tit. IV, n. 3).

Perpétuellement empêchées en leur jour, les fêtes de 1re et de 2e cl. sont replacées comme en leur siège propre au premier jour où le Calendrier général n'a pas de fête de 1re ou de 2e cl., de Vigile privilégiée ou d'autres offices excluant ces mêmes fêtes de 1re ou de 2e cl. On n'a pas à tenir compte ici du Dimanche occurrent, parce qu'il s'agit de donner un siège fixe à ces fêtes empêchées, et que le Dimanche change de jour avec les années (Tit. V, n. 2). Ce siège, d'ailleurs, ne peut être empêché qu'accidentellement, dans certains dimanches majeurs : seul cas où on les renverra cette fois au jour le plus proche fixé au Titre IV, n. 3.

On ne peut donc pas soutenir qu'une fête empêchée de 1re cl. puisse être transférée en une fête de 2e cl. si celle-ci se trouve le jour le plus proche de la fête empêchée. Aussi notre réponse de 1914, p. 448, reste entière, et d'après les *Ephémérides* de 1917, p. 142, le jour libre pour transférer ou reposer un double de 1re et de 2e cl. est « illa dies, in qua non occurrit aliud duplex I vel II classis ».

IMPRIMATUR

Lingonis, die 16 martii 1921.

AL. RAVRY, *vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

Pour vos douleurs

Nous n'offrons pas aux rhumatisants de calmer leurs douleurs, nous leur offrons de les en débarrasser. Vous savez que les douleurs rhumatismales sont causées par la présence dans le sang du poison appelé « acide urique ». Il suffit donc de purifier le sang de façon à éliminer ce poison, et les Pilules Pink s'acquittant très bien de ce travail, faites-en la cure de suite.

M. F. Rabier, 4, Avenue de la Gare, à Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise), écrit :

M. F. Rabier

« Je me fais un grand plaisir de vous informer que grâce aux Pilules Pink, j'ai été débarrassé de douleurs articulaires d'origine rhumatismale, qui m'empêchaient bien souvent la marche. J'ai essayé bien des remèdes sans obtenir aucun résultat et alors j'ai voulu faire une dernière tentative avec les Pilules Pink. Je ne souffre plus du tout ».

Les Pilules Pink purifient le sang et éliminent les résidus empoisonnés. Elles sont souveraines pour ramener dans les organismes troublés l'équilibre du bon fonctionnement. Elles visitent toutes les parties de l'organisme et font ce qui est nécessaire pour leur bon entretien. Elles enrichissent le sang, tonifient les nerfs, elles réveillent l'appétit, donnent des forces, favorisent les digestions et stimulent le fonctionnement des organes éliminateurs, foie, reins, intestins. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, l'épuisement nerveux, les migraines, névralgies.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris ; 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les six boîtes franco, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

La constipation empoisonne le sang

La SCAVULINE guérit la constipation

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle, s'empoisonne. Notre intestin est journellement exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris. 2 fr. la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 20 de taxe par boîte.

Contre la **TOUX** les Rhumes et l'Insomnie
Il n'est pas de meilleur remède que le véritable
SIROP D'AUBERGIER
au Lactucarium.
Contre les **ENROUEMENTS**, prendre la **PATE D'AUBERGIER**, non sucrée, très appréciée des orateurs.
BOMAR & Cie, 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'Abbé ROUS en 1871
SPECIALITÉ DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts
VINS CHOISIS DE TABLE, blanc et rouge
livrés en barriques et feuillettes
Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales)

Rhumes . Toux
GRIPPE
CATARRHES, ASTHME
LARYNGITES et BRONCHITES
SUITES de COQUELUCHE et ROUGEOLE
PULMOSERUM
BAILLY
Réparateur puissant des Organes de la Respiration
Employé dans les Hôpitaux
Recommandé par la Majorité du Corps Médical Français
Adopté par plus de 30 000 Médecins Etrangers
MODE D'EMPLOI :
Une cuillerée à soupe, matin et soir
Le flacon, 8 fr. 80 ; les 3 flacons, 28 fr.
franco contre mandat
Toutes Pharmacies
BROCHURE SUR DEMANDE
Exiger le nom
PULMOSERUM-BAILLY
15, Rue de Rome . PARIS

Avant d'acheter n'importe quel Instrument de Musique
DEMANDER LE CATALOGUE
Jérôme Thibouville-Lamy & Cie
68 à 72, Rue Réaumur, Paris.
La plus importante Manufacture
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
du Monde. — Fondée en 1790.
Conditions spéciales et confidentielles accordées aux MEMBRES DU CLERGÉ.

SELS DE VITTEL
Marque GRANDE SOURCE
Tes Pharmacies et Laboratoire des SELS à VITTEL